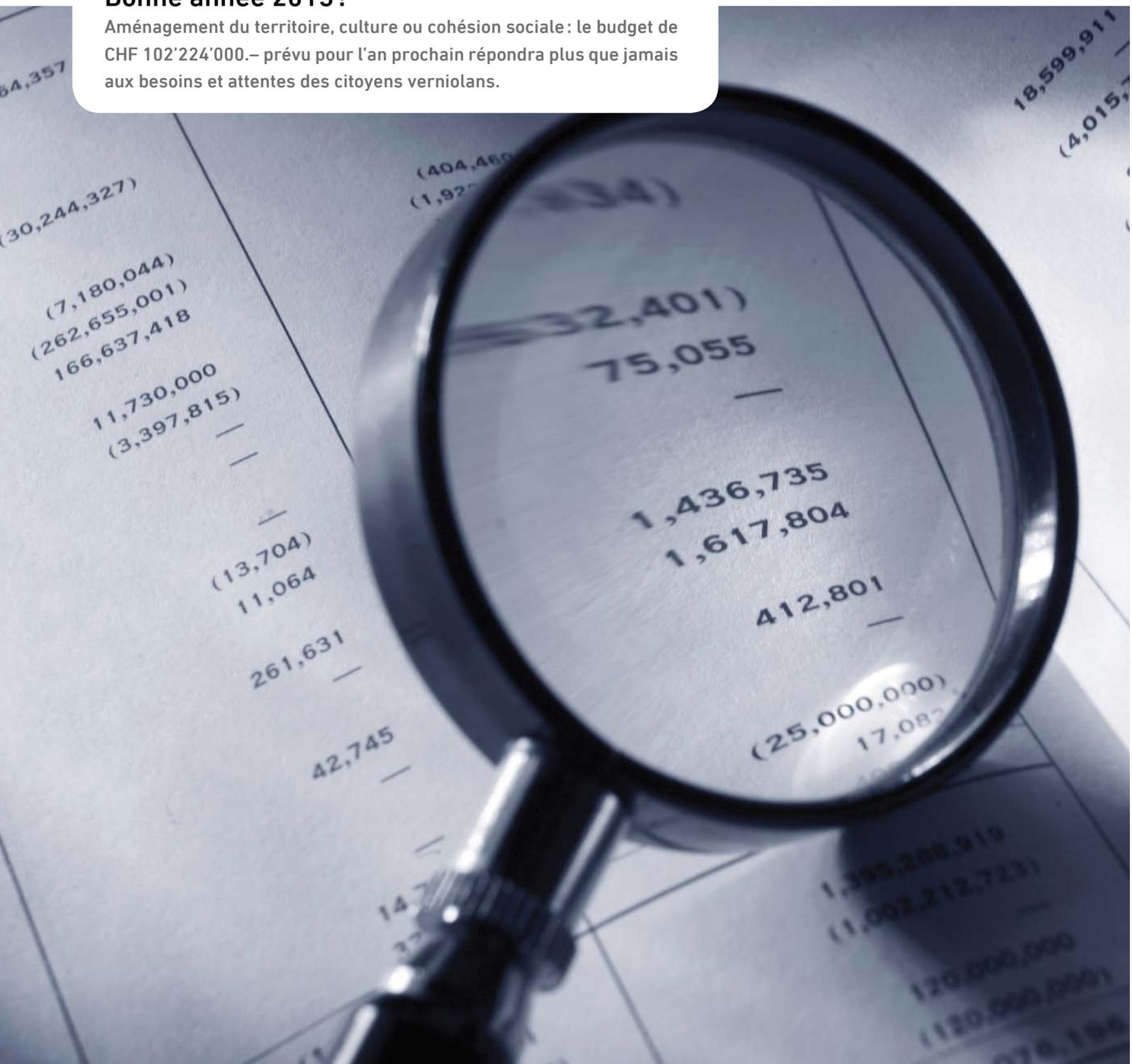


Actu Vernier

Décembre 2012

Bonne année 2013!

Aménagement du territoire, culture ou cohésion sociale: le budget de CHF 102'224'000.- prévu pour l'an prochain répondra plus que jamais aux besoins et attentes des citoyens verniolans.



Médiation de quartier

P. 17

Danse au Lignon

P. 27

Spectacles jeune public

P. 36-37

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

En novembre, les autorités se sont réjouies de féliciter de nombreux couples ayant atteint plus de 50 ans de vie commune (p. 7). Le « vivre ensemble » s'apprend, il demande complicité, tolérance, indulgence ou patience, il s'entraîne.

Le « Vivre ensemble » dans nos quartiers également. Des outils participatifs vous sont proposés comme le Nouveau Forum des Libellules qui se veut un espace de dialogue (p. 16) ou l'aide de médiateurs bénévoles actifs sur tout le territoire communal et qui interviennent gratuitement (p. 17).

Ces questions liées au respect sont également abordées dès le plus jeune âge. En effet, l'établissement scolaire des Avanchets vient de consacrer une semaine spéciale durant laquelle les élèves de toutes les volées ont été sensibilisés aux notions de tolérance par divers acteurs autour de multiples activités (p. 38-39).

Nous vous rappelons que l'administration communale sera fermée pendant les fêtes de fin d'année et que votre journal communal observera sa pause annuelle. Rendez-vous pour sa prochaine parution à la mi-février (p. 21).

Mais sans attendre jusque-là, profitez dès janvier des opportunités culturelles qui vous seront offertes: spectacles jeune public (p. 36-37), concerts de musique classique (p. 29) ou danse moderne au mois de mars (p. 27) et laissez-vous



Thierry Apothéloz, Yvan Rochat, Maire, et Pierre Ronget.

surprendre par le Festival Antigél (p. 28) qui réservera pour la Ville de Vernier, le 26 janvier, un projet d'envergure gratuit qui marquera certainement les esprits!

Dans l'attente de vous y retrouver, nous vous adressons, chères Verniolanes, chers Verniolans, nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Votre Conseil administratif :
Yvan Rochat, Pierre Ronget et Thierry Apothéloz

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction :
Yvan Rochat
Jean-Claude Stevan
Valérie Walther-Palli

Contact :
communication@vernier.ch
www.facebook.com/VilledVernier

Mairie de Vernier
CP 520 - 1214 Vernier
T. 022 306 06 06
F. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture
9h - 12h et 14h - 17h
www.vernier.ch

Prochain numéro :
Programme culturel 2013
Délai rédactionnel : 25 janvier 2013
Parution : 18 février 2013

Archives :
www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 17'200 exemplaires
11 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA,
Genève, sur papier couché mat 115 g
Maquette : Agence Hémisphère

Budget 2013 : des projets pour la population

Accepté par le Conseil municipal lors de la séance du 13 novembre dernier, le budget 2013 de Vernier a été élaboré dans une vision de prudence et de stabilité. En hausse de 3,5% par rapport à l'année précédente, il dépasse pour la première fois le cap symbolique des CHF 100 millions. Voici un aperçu des principales dépenses communales pour l'année prochaine.

Bois-des-Frères : du changement dans l'air!

Soucieuse d'offrir à ses résidents des prestations et infrastructures de qualité, la Ville de Vernier investit dans des projets d'utilité publique. Dès 2013, c'est ainsi un important crédit de CHF 12,5 millions qui sera consacré au réaménagement de la route du Bois-des-Frères et de l'avenue et du rond-point du Lignon. L'objectif ? Retravailler en profondeur le réseau routier desservant le périmètre Lignon-Aïre : « Nous allons resserrer la route du Bois-des-Frères, pour que les vitesses souvent excessives sur ce tronçon puissent être diminuées, informe Yvan Rochat, Maire de Vernier. A l'entrée du Lignon, les gabarits des trottoirs vont être adaptés et le rond-point requalifié, de manière à astreindre les véhicules à ralentir. »



Dans le cadre des travaux projetés, le giratoire du Lignon sera complètement réaménagé afin d'améliorer les conditions de circulation et de sécurité pour l'ensemble des usagers.

Le chantier permettra, par la même occasion, de revoir les canalisations d'eaux usées, de poser un revêtement bituminé sur les routes, trottoirs et pistes cyclables, ainsi que de mettre en place des recouvrements phono-absorbants à proximité des habitations : « Cette restructuration vise également à améliorer les conditions de sécurité des piétons et cyclistes, ajoute le magistrat. A l'heure actuelle, il manque encore des tronçons cyclables entre Vernier-Village, Châtelaine, le Lignon et Aïre. Le projet a pour but de compléter ce chaînon manquant afin d'obtenir un réseau cyclable en site propre et une liaison complète entre les différents quartiers. »

Services sociaux et police : on grossit les rangs! Fidèles à leur mission sociale et de proximité, les autorités verniolanes ont prévu d'enrichir les effectifs de certains services publics. C'est le cas de la délégation à l'emploi, qui offre de l'aide et un accompagnement aux personnes en recherche de travail : « L'augmentation du chômage dans notre canton a aussi des répercussions sur notre commune, note le Conseiller administratif Thierry Apothéloz. L'engagement de deux conseillers en insertion professionnelle supplémentaires doit permettre de prêter main forte avec rapidité aux usagers de cet organisme. »



Du côté de la police municipale, c'est un nouvel agent qui viendra consolider le corps verniolan, fort de 17 îlotiers, dans le courant de l'année 2013.

Et dans le cadre de l'association intercommunale d'accueil familial de jour réunissant Vernier, Meyrin et des communes du Mandement (Dardagny, Satigny), trois places d'accueil de plus seront financées par la Ville de Vernier. De surcroît, un projet pilote intitulé « Réseau Solidarité Seniors » sera développé ces trois prochaines années : « Nous évaluons entre 400 et 800 le nombre de personnes âgées potentiellement en risque de fragilisation et d'isolement à Vernier, mentionne l'él. Nous souhaitons donc développer une prestation complémentaire destinée prioritairement à cette population. »

Enfin, deux nouvelles maisons de quartier viendront s'ajouter aux quatre déjà effectives sur le territoire. Il s'agit, d'une part, de la maison de quartier Vernier-Village, située à Mouille-Galand, qui permettra de développer des activités pour les enfants de 4 à 10 ans, d'autre part de celle de Châtelaine-Balexert, qui se situera dans la maison Rolli, en face du Jardin Robinson de Balexert : « Grâce à la création de l'association La ChâBal, une palette de publics allant des tout-petits aux personnes âgées pourra être reçue dans ce secteur », se réjouit Thierry Apothéoz.

Un hommage à Voltaire | Le domaine de la culture a été particulièrement privilégié, afin de mettre en œuvre le nouveau



La nouvelle Maison de Quartier de Vernier-Village s'installera ici, au chemin de Mouille-Galand.



La maison Rolli qui abritera la nouvelle Maison de Quartier de Châtelaine-Balexert.

concept de politique culturelle concocté par le Conseiller administratif Pierre Ronget. Des mesures financières concrètes ont été planifiées pour l'an prochain : « Nous souhaitons offrir une culture de proximité et de qualité, avec des manifestations pérennes touchant tous les publics, indique-t-il. Dans ce but, l'enveloppe budgétaire dédiée au secteur culturel a été augmentée de CHF 570'000.– en 2013. »

Comme chaque année, les subventions pour les principaux événements se déroulant sur la commune ont été reconduites. Il s'agit des festivals Vernier-Sur-Rock (CHF 80'000.–) et Antigél (CHF 30'000.–), de la Biennale des Arts contemporains BAL (CHF 20'000.–) et de l'association Veart (CHF 2'500.–).

Visite d'une classe de l'école primaire lors de la Biennale des Arts contemporains en 2011 aux Libellules.



Par ailleurs, une nouvelle ligne de CHF 25'000.– a été inscrite au budget, destinée à soutenir la formation et promouvoir la création artistique.

Mais la Ville de Vernier a également inscrit aux investissements le crédit d'étude d'une nouvelle salle de spectacles située à Châtelaine : « L'idée est venue aux Conseillers municipaux de faire renaître le théâtre de Voltaire, haut lieu de divertissement genevois au XVIII^e siècle, explique Pierre Ronget. Nous allons donc examiner la faisabilité de ce projet, qui permettrait d'ancrer toute l'activité culturelle de la commune en un seul lieu. En attendant le résultat de cette analyse, la salle du Lignon sera réaménagée. » En matière de sport aussi, Vernier investit ! En sus de la réfection du terrain de football d'Aire, l'étude d'une salle multisports à Mouille-Galand sera lancée.

Ça coule de source ! | Au programme 2013 figure par ailleurs l'installation de nouvelles fontaines dans les écoles et espaces publics. Après le parc de Balexert, ce sera au tour de celui de



l'Esplanade, ainsi que de l'établissement scolaire des Ranches, de se voir doter de points d'eau potable répondant aux normes des Services industriels de Genève (SIG). Le tout pour un montant de CHF 40'000.– : « D'ici les cinq ans à venir, nous allons remplacer toutes les fontaines des préaux d'écoles du territoire », précise Yvan Rochat.

En outre, la Municipalité soutient plus que jamais les économies d'énergie au sein des ménages verniolans. Un crédit a donc été spécialement débloqué pour effectuer des interventions auprès de la population du quartier de l'Écu : « Il s'agit d'un projet qui a déjà été mené par le passé aux Libellules et à Mouille-Galand, rappelle le Maire.

Nous remplaçons gratuitement le matériel électrique des habitants par des ampoules ou lampes halogènes à basse consommation. »

Branché ActuVernier | Pour terminer ce survol des investissements 2013, faisons honneur à votre journal communal ! Les éditions passées d'ActuVernier seront bientôt accessibles à tous les citoyens. En effet, un archivage numérique des exemplaires antérieurs à 2008 – ceux entre 2009 et aujourd'hui étant déjà disponibles – sera effectué par une personne mandatée à cet effet. Il permettra, par exemple, de faire une recherche par mots-clés sur le site internet de la Ville de Vernier, et de retrouver des articles d'anciens numéros. Avis aux nostalgiques de Vernier Info !

Nadja Först
Commu'Comm

Des fontaines seront installées dans les écoles et espaces publics, comme celle déjà en fonction dans le parc de Balexert.



Toutes les éditions du journal communal antérieures à 2008 seront numérisées afin d'être accessibles en ligne.

Vœux du président du Conseil municipal

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Avant de vous présenter mes vœux, en mon nom et au nom du Conseil municipal, je souhaite partager avec vous, malgré un climat général inquiétant, quelques considérations personnelles.

Selon l'expression bien connue, on dit que « les temps sont durs... » Ne nous le cachons pas, 2013 s'annonce également difficile. La Suisse longtemps épargnée est en train de subir un ralentissement économique et les vagues de licenciements successives ne laissent rien présager de bon. Mais l'heure n'est pas venue de baisser les bras, bien au contraire.

A la rigueur des temps, nous devons opposer la vigueur de nos volontés, la clarté et la responsabilité de nos choix.

2012 fait suite aux sursauts des peuples face aux tyrannies : tyrannies dans le monde, tyrannies des marchés et des agences de notation un peu partout sur la planète.

En s'exprimant ainsi, les peuples ont mille fois raison.

Raison de ne plus rien comprendre à ces politiques économiques qui les écrasent chaque jour un peu plus et leur enlèvent tout espoir de s'en sortir.

Raison de s'insurger que l'on se préoccupe plus du soutien des marchés et des spéculateurs que de leurs victimes !

Raison de s'indigner devant la pauvreté qui progresse, dans les familles, chez les plus âgés, chez les étudiants. Ils ont **raison** de ne plus supporter de devoir dormir dehors, dans des voitures ou des allées d'immeuble ou des caves parce qu'ils n'ont plus les moyens d'assumer un loyer, si modeste soit-il.

Raison de s'insurger de ne plus faire qu'un repas par jour, de ne plus avoir les moyens de se soigner...

Ils ont **raison**... et je ne vous décris pas là les contrées lointaines mais ce qui se passe au quotidien, ici, à Vernier et dans d'autres communes voisines.

Et pourtant, il n'y pas de raisons de perdre espoir. Ce n'est pas la première fois que les économies subissent des ralentissements ou que des Etats se retrouvent endettés. Si en Europe et en Suisse, la pauvreté avait presque disparu, c'est grâce à la génération de nos grands-parents qui, au sortir de la guerre, ont su courageusement mettre en place un dispositif de protection sociale exemplaire. Et cela alors que

la Suisse et l'Europe étaient exsangues, en faillite, bien moins riches que de nos jours ! Et ce système de protection sociale ne pourrait plus être conservé aujourd'hui ? Difficile de croire à cela !

Pourtant, chaque jour qui passe, nos acquis sociaux sont de plus en plus détricotés par les choix d'une majorité de parlementaires à Berne et au Grand Conseil qui persistent dans des choix qui ont été invalidés par l'Histoire ces deux derniers siècles.

Face aux déficits dégagés artificiellement par des baisses d'impôts en faveur des plus nantis, nous devons relever la tête en assumant des choix fermes et clairs en faveur de l'intérêt général. 2013 est une année électorale et l'heure des choix a sonné. Vos choix.

Je vous adresse, en mon nom et au nom du Conseil municipal, nos meilleurs vœux :

A vous qui animez et faites vivre notre Ville : associations, commerçants et artisans, que ce soit une année à succès. A vous qui êtes dans la peine ou la solitude, que vous trouviez le chemin de l'espoir.

A vous, habitantes et habitants de notre belle Ville de Vernier, dans nos différents quartiers, que l'année soit solidaire.

Si nous ne devons pas oublier le passé, il nous faut toujours garder à l'esprit que le plus important demeure le futur.

Ce futur qui n'apparaît pas comme un cadeau en ces temps de crise, est un défi du présent que nous devons relever.

Bien consciente de la gravité des enjeux, la majorité du Conseil municipal poursuivra ses objectifs comme précédemment, dans la solidarité, la rigueur et l'efficacité.

Prenons le temps d'apprécier les moments de bien-être en famille, les petits riens du quotidien, et surtout d'être heureux ! Je souhaite que l'année 2013 nous apporte la sagesse, la prospérité et la paix.

Denis Chiaradonna
Président du Conseil municipal



Noces d'or et de diamant

Le 12 novembre dernier, les autorités de la Ville de Vernier ont reçu les époux fêtant leurs noces d'or et de diamant. Cette année, ce sont 24 couples unis depuis 50 ans et 4 ayant atteint 60 ans de vie commune qui ont participé à cette cérémonie.

Monique Mattenberger, représentant le Conseil municipal, et Yvan Rochat, Maire, au nom du Conseil administratif, ont rappelé toute la beauté et la rareté d'unions se prolongeant au-delà d'un demi-siècle. Tous deux ont également souligné que les couples présents sont un exemple pour les jeunes générations.



Plus de photos sur www.vernier.ch/photos

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le

Mardi 29 janvier 2013 à 20h30

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet :

www.vernier.ch/cm

RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

**Samedi 5 janvier et samedi 2 février 2013
de 9h à 12h**

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier !

Bus 6, 19 et 28 : arrêt Vernier-Ecole.

Budget 2013 voté sous haute tension

L'ambiance a été particulièrement électrique. Le MCG, surtout, et le PLR, dans une moindre mesure, ont déposé 47 amendements!

Débutés à 20h30, les débats ont ainsi trouvé une conclusion près de quatre heures plus tard.

En ce mardi, dans de nombreuses communes genevoises, il est l'heure de voter le budget pour l'an prochain. Dans la majorité des cas, le travail effectué en commission n'est pas remis en question lors de la séance plénière du Conseil municipal qui en devient finalement une formalité. L'affaire est ainsi réglée en peu de temps. A Vernier, ce n'est pas pareil. Ceci explique-t-il cela? Le slogan « Vernier une ville pas commune » porte ce soir très bien son nom.



Les Correspondants de nuit, une ligne budgétaire âprement discutée.

Déçu I ... sans doute de ne pas avoir pu faire passer ses amendements en commission des finances, le groupe MCG tient à les reposer en plénière afin de les exposer au moment où la séance est publique. De plus, les élus MCG et leurs alliés UDC constatent que ce soir-là, en raison de quelques absences vertes et socialistes, la majorité peut basculer (avec l'aide ponctuelle du PLR) et permettre ainsi de faire accepter quelques-uns de la quarantaine d'amendements déposés.

Accepté en commission I « Je rappelle que, en commission, le budget a été accepté par 8 oui et 4 non », annonce en ouverture des débats, Denis Chiaradonna, le président PS du Conseil municipale. Cela ne change rien. L'UDC Ruth Kealin, qui souhaite que l'entier du budget soit revu à la baisse, estime que globalement l'on donne trop au social et à la culture. Pour autant les Verts et les socialistes estiment que cela répond aux besoins de

la population. L'UDC Christina Meissner avoue ne pas comprendre pour quelle raison le budget augmente tant alors que ce n'est pas le cas de la population. « Il faut faire des choix », estime-t-elle. Pourse justifier de ses nombreux amendements, le MCG Thierry Cerutti affirme que « tout se détériore » et qu'au niveau de la culture « on jette l'argent par les fenêtres ».

Le Vert Xavier Chillier trouve au contraire que l'augmentation est « juste ». Le PS Andrés Revuelta décrit ce budget équilibré. « Il est au service de la population, affirme-t-il. Il sert à enrayer les inégalités que l'on constate et, surtout, on fait ce que ne font pas canton et pays. » Monique Mattenberger, du PLR, parle d'augmentation globale « modérée ». Ce qui fait bondir sa collègue UDC Ruth Kealin. « Comment peut-on parler de modération, de prudence ou d'équilibre, s'interroge-t-elle. Tout augmente! »

Le MCG attaque I Les débats sur les amendements débutent alors. Le MCG réclame des diminutions de dépenses de l'ordre parfois de quelques milliers de francs dans de nombreux domaines, mais également certaines augmentations dans d'autres. Les coupes proposées touchent aussi bien à des frais de repas, qu'à des abonnements à des journaux, aux subventions culturelles ou encore à l'achat de téléphones portables. A une ou deux voix près, ils seront tous refusés. Sauf un qui risque de faire jaser encore longtemps.

En effet, le MCG propose de supprimer la ligne budgétaire dévolue aux Correspondants de nuit. Au moment du vote, et compte tenu du nombre d'élus présents à ce moment-là, l'amendement est accepté pour une voix. Ce qui signifie du coup la suppression de ce service et donc cinq emplois supprimés. Il est

22h20, les Conseillers municipaux MCG, UDC et PLR, plus nombreux, votent l'amendement au contraire des socialistes et des Verts. Ce coup de théâtre a pour conséquence que Thierry Cerutti estime dès lors le budget acceptable et retire les quelque 20 amendements qu'il reste à traiter. L'ambiance est très tendue. Un socialiste dépose un nouvel amendement visant à remettre le montant nécessaire à l'activité des Correspondants de nuit, ce qui déclenche un nouveau vote sur le même objet. La PLR Monique Mattenberger annonce alors que compte tenu des explications fournies par le Conseiller administratif Thierry Apothéloz et de l'évaluation qui sera faite du dispositif des Correspondants de nuit avant la fin de cette année, il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis et ainsi elle acceptera ce qu'elle a refusé quelques minutes plus tôt. Du coup, les élus se retrouvent à égalité parfaite au

moment du second vote. Comme le veut le règlement du Conseil municipal, c'est alors le président qui tranche en faveur du maintien de la ligne budgétaire pour les Correspondants de nuit.

Volte-face d'une PLR I Cette volte-face en fâche certains, dont Thierry Cerutti qui, du coup, redépose tous les amendements retirés un instant plus tôt. Certains de ces textes touchent à la culture. Hors micro, cela vaut quelques prises de bec entre le Conseiller administratif Pierre Ronget et Thierry Cerutti.

Après quelque quatre heures de débats au total, le budget 2013 de la commune de Vernier est enfin adopté par 17 oui et 14 non; 7 amendements auront finalement été acceptés, permettant une économie supplémentaire de CHF 52'000.-

Didier Tischler

LE MCG TOUJOURS ABSENT DU BUREAU

Le bureau du Conseil municipal souhaite qu'un membre du MCG y siège, mais la majorité du Conseil municipal n'a pas accordé sa confiance à Thierry Cerutti, unique candidat proposé. Ainsi, voilà des mois que ce même bureau n'a pas de représentant de ce parti. Le MCG a ainsi contacté le responsable de la surveillance des communes, Guillaume Zuber, estimant que le Conseil municipal ne respecterait pas les règles. Dans une lettre envoyée au bureau et lue ce mardi soir, M. Zuber s'interroge sur cette absence que Thierry Cerutti n'estime pas légale vis-à-vis des institutions.

Denis Chiraradonna, le président du Conseil municipal, informe l'assemblée que ce même bureau a répondu à Guillaume Zuber et l'invite à venir en commission des règlements afin de lui donner toutes les explications nécessaires. Affaire à suivre.

D. T.

MUNICIPAL EN BREF

- Les élus ont accepté la motion UDC visant à rendre les tris de déchets ainsi que les lieux où elles sont entreposées plus propres.
- Le Conseil municipal a également accepté de renforcer la présence d'APM et d'installer des caméras de vidéosurveillance.
- Le concept Police Population a lui aussi été approuvé par les élus.
- Laurent Jeanneret, nouveau Conseiller municipal, a prêté serment.

D. T.

Communications, séances du 6 au 20 novembre 2012

Autorisations de construire Autorisations délivrées par le canton

APAT 6'057 : M^{me} Alice BOAINAIN SCHNEIDER – Installation de capteurs solaires thermiques en toiture – Chemin de l'Etang 37.

APAT 6'054 : M. J. et Mme R. KÄLIN – Installation de panneaux solaires en toiture – Chemin des Comtoises 12.

APAT 6'063 : M. Yves BERCHTEN - Création d'une piscine – Chemin du Renard 5.

APA 37'040 : COMMUNE DE VERNIER - Remplacement des jeux extérieurs de l'école de Balexert – Avenue du Pailly 15.

Demandes d'autorisations Préavis communaux

DD 105'326 : Construction de trois bâtiments administratifs, garage souterrain – Route de Peney – Chemin de Mouille-Galand. **Préavis favorable** sur la base de la convention du 15 août 2012 et des conditions suivantes :

- Un trottoir de 2,5 m financé par le promoteur sera prévu le long du chemin de Mouille-Galand. Une fois réalisée, la bande de terrain prévue au PLQ sera cédée gratuitement à la Ville de Vernier.
- Les cases deux roues situées en surface devront être réservées aux vélos. Elles seront abritées et sécurisées.
- Prévoir des abris à vélos proches des entrées des bâtiments en adéquation avec les quotas indiqués par l'OFROU (cf. préavis du PLQ).
- Les deux roues motorisés stationneront dans le parking souterrain.
- Les dix containers prévus seront groupés dans un espace clos.

APA 37'323 : ROSETABOR III SA - Transformation et rénovation d'accès – Chemin de l'Etang 55. **Préavis favorable.**

APA 37'377 : ÉTAT DE GENEVE - Sécurisation d'une sortie de secours – Chemin de Blandonnet 4. **Préavis favorable.**

DD 105'361 : SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE - Construction basse à destination de garage et panneaux solaires – Chemin Isaac-Anken 1. **Préavis favorable** à titre temporaire afin de ne pas compromettre le développement du secteur Actaris.

Protection des eaux

Réseau d'assainissement : communication des montants versés à la Ville de Vernier au titre de subvention cantonale pour l'entretien du réseau secondaire 2011 à hauteur de CHF 62'041.– et de CHF 101'224.75 à titre de prélèvement sur le compte « taxes d'écoulement ».

Environnement

Service de protection de l'air : information du Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement d'une campagne sur la protection de l'air dans les établissements scolaires.

Incendie – Secours

Cie 51 : Thierry Apothéloz informe le Conseil administratif que la compagnie est intervenue fréquemment le week-end des 10 et 11 novembre compte tenu des intempéries.

Ecoles enfantines et primaires

Ecole de Poussy : courrier des signataires de la pétition PE 615 – 11.04 « Pour que vive le préau de l'école de Poussy - Pour que vive le quartier de Poussy-Myosotis », remerciant la Commune d'avoir modifié le règlement.

Sécurité

Thierry Apothéloz informe le Conseil administratif que Vernier accueillera la prochaine cérémonie de prestation de serment des aspirants APM prévue le 24 avril 2013. La salle des fêtes d'Avanchet-Salève est choisie pour cette manifestation.



Mouvement Citoyens Genevois – Case postale 691 – 1214 VERNIER

POLICE POPULATION – enfin ! Vive « GE veille » !

Le 27 novembre à 20h00, la police cantonale genevoise a présenté le concept « GE veille » à l'aula de l'Ecole des Ranches. Les points suivants ont été abordés avec les quelque 200 habitants signataires du courrier – le MCG agit avec vous – que nous avons adressé au Conseil d'Etat :

- Présentation de l'ensemble du dispositif. Présentation du réseau « GE veille », concept de prévention reposant sur l'implication de la population ;
- Rôle et implication de la Ville de Vernier (pour la petite histoire, le socialiste était contre !)
- Rappel des réflexes et des gestes à adopter pour prévenir les cambriolages ;
- Présentation des réflexions et des démarches visant à durcir les cibles ;
- Echanges avec les participants.



Vous pouvez retrouver nos remarques et réflexions sous : <http://thierycerutti.blog.tdg.ch/archive/2012/11/23/police-population-a-vernier-enfin.html>

Le groupe MCG a refusé le budget 2013 : attention danger !

Depuis l'arrivée de l'alliance monocolore contre -nature (PLR-socialiste-verte), les finances de la commune de Vernier se détériorent de façon inquiétante.

En trois ans, le budget est passé de CHF 88 à CHF 102 millions soit une augmentation de près de 16% tandis que notre dette ne cesse d'augmenter pour atteindre un chiffre alarmant de près de CHF 150 millions.

L'irresponsabilité de ce gouvernement monocolore, qui dans le nouveau budget privilégie son électorat, les petits copains, au détriment de l'ensemble de la population qui doit se serrer la ceinture pour boucler les fins de mois, alors que ces politiciens vont batifoler en Italie aux frais des contribuables.

Election 2013 oblige, on constate que l'histoire de 2011 va se répéter avec des tricheries en masse de la part de ces mêmes partis.

A lire : <http://mcg-vernier-avotrecoutepouragir.blog.tdg.ch/archive/2012/11/14/a-vernier-le-mcg-a-refuse-le-budget-2013.html>

Le PLR a vendu son âme !

Lors du vote du budget 2013, le MCG et ses alliés avaient la majorité pour modifier le budget, voire le refuser. Une élue PLR s'est fait remettre en place par Pierre Ronget car elle votait comme ses deux collègues de parti.

Cherchez l'erreur ! Après s'être fait sérieusement enguirlander, l'élue PLR a voté avec la gauche la plus dogmatique, donnant ainsi la majorité à cette dernière. Les électeurs et électrices libéraux et radicaux apprécieront !

Notre ligne reste et restera toujours la même : Ecoute, Dialogue, Solidarité, Actions et Respect!
LA SECTION MCG - VERNIER a un BLOG TDG <http://mcg-vernier-avotrecoutepouragir.blog.tdg.ch/>

LES VERTS

Des vélibs à Vernier... bientôt!

Le projet de vélos en libre service sera prochainement soumis au Grand Conseil. Les Verts de Vernier soutiennent ce projet cantonal qui, selon les résultats obtenus dans d'autres villes, permet de diminuer de 7% le nombre de voitures sur le réseau routier. Dans une ville comme Vernier qui subit de plein fouet les conséquences de la circulation, ce report modal est un pas de plus dans l'amélioration de la qualité de vie des habitantes et des habitants de notre commune.



Le vélo en libre-service, c'est quoi?

Le projet VLS est un service qui permettra à chacun d'accéder à des vélos en état de fonctionnement 24h sur 24h, sept jours sur sept, pendant toute l'année. Un vélo emprunté dans une station pourra être rendu dans n'importe quelle autre station du réseau. A terme, il y en aura près de 150 à travers le Canton. Son coût pour l'utilisateur devrait être faible (gratuit la première demi-heure, abonnement annuel dès CHF 45.-).

On ne compte plus le nombre de villes qui possèdent déjà leur système de vélos en libre-service. Dès lors, Genève a l'opportunité de s'inspirer du meilleur de chaque projet. Si nos députés les adoptent, les VLS verront le jour dès le printemps 2013.

TPG, Etat de Genève et Communes: un partenariat bien ficelé

Le montant versé par l'Etat au fonctionnement du projet sera le même que celui de la participation des communes et des TPG (soit CHF 700'000.- pour chaque partenaire). Une fondation

privée participe à l'acquisition des vélos (CHF 600'000.-). Les communes contribueront également aux investissements engendrés par la mise en place de ce service. Pour des communes telle que Vernier, une station coûtera environ CHF 4'500.- de frais de fonctionnement par année mais certaines entreprises se sont d'ores et déjà engagées à financer le fonctionnement et une partie de l'investissement pour des vélo-stations proches de leurs activités.

Dix stations à Vernier, dans tous les quartiers

Plusieurs communes motivées ont déjà approuvé les budgets de fonctionnement et d'investissement pour 2013. Vernier quant à elle aura 10 stations réparties sur l'ensemble de son territoire. Notre ville sera une des communes du canton avec le plus de stations.

Le vélo en libre-service, c'est aussi penser à l'emploi et à la solidarité

En plus d'être un projet favorable à la vie dans un environnement sain, l'exploitation du système VLS sera

assurée par Genèveveroule, association qui met en œuvre un programme d'insertion socioprofessionnelle pour chômeur en proposant des prêts et des locations de vélos à Genève.

Maintenant, au Grand Conseil d'assumer ses responsabilités!

Consciente de la qualité du projet, de son intérêt pour réussir à diminuer le trafic automobile et de la pertinence qu'il y a de le coordonner intelligemment avec le réseau TPG, la majorité du Conseil municipal de la ville de Vernier a voté le crédit de réalisation cet automne.

Il est donc temps que les députés du Canton fassent leur part du travail en votant avant la fin de l'année ce projet. A cette occasion, que feront les députés verniolans issus des partis ayant émis des doutes sur le projet (2 PLR, 2 UDC et 1 MCG)? Souhaitons qu'ils soient animés par la recherche de l'intérêt général tel qu'il se retrouve dans les VLS plutôt que par l'esprit de vendetta politique qui parfois anime tristement les bancs de notre parlement cantonal.

Les Verts de Vernier vous adressent à toutes et à tous leurs meilleurs vœux pour 2012 !



Page Les Verts de Vernier

Plus d'informations : www.vernier.verts.org



Bientôt Noël, champagne et bouchons!

Projet Police - Population pour Vernier, enfin l'éveil

Après une communication Commune-Canton quelque peu chaotique, et l'acceptation de la motion UDC (M 258) demandant que la commune soit partie prenante du projet initié cet été par Christina Meissner et Thierry Cerutti, la première réunion à l'attention des habitants des quartiers de villas signataires du projet Police Population pour Vernier a eu lieu le 27 novembre. Ce soir-là, les autorités ont répondu à la demande en présentant GE-Veille, la version genevoise du concept Police Population pratiqué dans le canton de Vaud. La motivation des parties prenantes, la complémentarité des mesures et la synergie entre la commune et le canton vont dans le sens demandé d'améliorer la sécurité des quartiers, nous nous en réjouissons.

Le Vert est dans le fruit PLR

En décembre 2011, le PLR verniolan faisait signer une pétition pour que l'accès à l'ancienne route de Vernier soit rétabli pour le trafic automobile (le fameux tourner à droite). Comment comprendre dès lors que ce même parti accepte, un an plus tard, la fermeture définitive de ce même accès et qui plus est, par le biais de leur motion PLR (M 612-11-04)? En fait, cette motion proposait la pose de potelets sur l'ancienne route de Vernier réservée au bus. Subtilement, un Vert avisé, a suggéré un amendement pour entériner du même coup les mesures de fermeture bien plus larges mises en place en décembre 2010. Le PLR n'a pas bronché. On pourrait rire de la subtilité du stratagème, si la victime n'était qu'un parti d'étourdis, et non pas tous ceux qui espéraient, en signant la pétition, qu'un jour on les consulterait pour connaître leur avis. Ecœurés, ils se retrouvent face au fait accompli.

A Vernier les bouchons ne sont pas près de sauter

Le trafic de transit nous étouffe. Il déferle sur les routes et voiries communales quelle que soit leur taille. Jour après jour, les Verniolans broient du noir sur le macadam. Pendant ce temps, la DGM, la mal nommée Direction

générale de la mobilité de la Verte Michèle Kunzler, se réjouit de l'engouement des citoyens-sardines pour les transports collectifs et de la performance de ces derniers. Elle oublie allègrement que, pour certains, le transport individuel reste une nécessité dictée par le labeur ou la santé et leur prépare un terrain miné. Ainsi, on découvre dans le document intitulé Mobilités 2030, que l'objectif est de réduire, encore, de 30% (!), l'espace dévolu aux véhicules motorisés individuels ...pour optimiser les conditions de déplacement et promouvoir la qualité de vie dans les quartiers urbains. Les quartiers suburbains, eux, vont déguster. En effet, la DGM entend « restructurer », entre autres, la route de Vernier et « compenser » la perte d'espace dévolu aux véhicules par une future sortie autoroutière de délestage. Sauf que cette dernière dépend non pas du Canton mais de la Confédération, qui n'est pas pressée. Autant dire que les bouchons sont garantis pour quelques décennies.



L'UDC ne laissera pas les habitants de Vernier être les laissés-pour-compte de la mobilité et de la qualité de vie et interviendra pour qu'ils soient associés aux décisions et informés de manière adéquate. L'UDC Vernier vous souhaite d'agréables fêtes et une bonne année !

Christina Meissner, Conseillère municipale



Ouf! En 2013 le budget communal sera responsable et solidaire

Le comportement irresponsable de la droite populiste ébranle SÉCURITÉ, FINANCES ET EMPLOI.

Quelle honte que la conduite des partis populistes de la commune, lors du précédent Conseil municipal de novembre!

Si au travail conséquent de notre administration, on ajoute l'équivalent de 7 séances de commissions municipales, au cours desquelles 51 amendements ont été déposés, étudiés et votés, on peut raisonnablement imaginer que le budget présenté par le Conseil administratif était le reflet de la volonté des représentants du peuple, soit un budget équilibré, responsable et au service de la population de notre commune.

Mais ces partis du «chacun pour soi» ne l'entendaient pas ainsi. Une quarantaine de modifications du budget ont été (re)déposées, puis retirées, puis (re)redéposées, au gré des fantaisies du groupe MCG.

Et le plus étonnant est que ce groupe, qui vocifère la recherche à tout prix de la sécurité des Verniolans, tente de rayer d'un simple coup de crayon le projet des «Correspondants de nuit».

Non seulement il fait avorter un projet de sécurité prometteur et bien accepté par la population, qui privilégie présence, proximité, médiation et dialogue, mais aussi, il met au chômage cinq salarié-e-s, résident-e-s pour certains de Vernier, que la commune devra quand même rémunérer jusqu'à la fin des trois ans prévus par la mission.

Mais comment peut-on péjorer ainsi les finances, la sécurité et l'emploi de proximité?

Les groupes MCG et UDC, qui réclament à longueur d'année de la sécurité et des agents supplémentaires, n'ont jamais rien proposé de concret! Rien! Ils s'agitent en permanence mais lorsqu'il faut proposer, ils sont absents.



Heureusement que finalement, après de rudes palabres, le projet a pu être maintenu!

Une sortie du Conseil municipal de luxe?

Voici les faits que le MCG a volontairement omis dans l'article du mois dernier :

- Depuis des années le budget prévu pour la sortie à 41 personnes est de CHF 15'000.-.
- Il s'agissait de la troisième sortie à l'étranger.
- Le but des sorties est d'aller piocher des idées, s'enrichir culturellement, tout en apprenant à créer des liens entre les élus qui faciliteront les relations de travail, et rencontrer les autorités locales pour initier parfois des échanges culturels.
- La tradition veut, depuis bien avant la création du MCG, que le voyage se déroule dans le lieu d'origine du Président. Cette année à Ravenne.
- Une participation de CHF 250.- par personne a été demandée pour les éventuels dépassements. Bien que tous inscrits en juin, le MCG a refusé de participer au moment de devoir verser la somme. Au final, la sortie sur deux jours et en train (2° cl.) a coûté CHF 11'010.-. Les factures sont bien entendues à disposition.
- Enfin, l'information fautive et périmée du MCG est un non-sujet que tous les médias ont refusé de publier suite aux explications données...



La section de Vernier du Parti Socialiste souhaite à toutes et à tous une Bonne et Heureuse Année 2013!



Toutes les dernières actualités, notre programme 2011-2015, notre agenda et pour adhérer:

www.ps-vernier.ch et

Parti Socialiste de Vernier



p.a. Martin Carnino, président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE - Email: socialiste-vernier@bluewin.ch

PLR

Les Libéraux Vernier

**DE L'AMBITION
POUR VERNIER!**

Budget 2013 : position du PLR

Conformément à son programme de législature le Conseil administratif a mis l'accent dans le budget 2013 sur la sécurité et la culture tout en restant modéré dans l'augmentation globale proposée. Le PLR approuve et soutient cette politique responsable.

L'étude du budget a mis en évidence des approches diamétralement opposées.

L'une qui utilise le budget non pour servir la collectivité mais pour servir des intérêts partisans. Ce mouvement pratique la tactique irresponsable de présenter environ 40 amendements sous prétexte d'endiguer les dépenses. Or il ne propose aucune vision de la gestion communale. Son seul but étant d'empêcher le Conseil administratif d'appliquer son programme avec efficacité.

L'autre qui, après analyse des estimations des rentrées fiscales, conclut que la population verniolane a droit aux meilleures prestations possibles dans les domaines sensibles de la sécurité, de l'emploi et de la culture.

Cette position est raisonnable et cohérente, c'est celle du PLR.

Le coin du Conseil municipal

«L'Arroseur arrosé» : dernier épisode du Conseil municipal. Quand il s'agit de supprimer des lignes budgétaires impliquant le Conseil municipal et le Conseil administratif tout est simple pour le MCG. N'est-il pas bizarre qu'il oublie la ligne dite « de bouche » qui permet aux élus de se sustenter après les séances ? La cohérence serait-elle un mot inconnu de ce groupe populiste ?



**À TOUS LES HABITANTES ET HABITANTS
LE PLR SOUHAITE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE LUMINEUSES
ET LEUR PRÉSENTE SES VŒUX DE BONHEUR ET DE SANTÉ POUR 2013**

PLR Les Libéraux de Vernier
Case postale 374
1219 Châtellaine

www.liberal-vernier.com
courriel : liberal-vernier@bluewin.ch

Nouveau Forum des Libellules

La première séance du nouveau forum des Libellules s'est déroulée le 4 octobre 2012 au centre de quartier. Les habitant-e-s sont venus nombreux-ses et la Ville de Vernier remercie les participant-e-s pour leur intérêt et leur participation. Comme promis lors de la séance, voici quelques réponses aux questions concernant le quartier des Libellules.



© Nicolas Frevetella

Puisque les plantages sont voués à disparaître, quelles solutions de relogement existe-t-il ? Quelle échéance pour leur condamnation ? Pourra-t-on être « relogés » ?

Comme annoncé aux locataires des plantages des Libellules, les terrains disparaîtront lorsque commenceront les travaux d'aménagement et de construction du terrain dit « Actaris ». Le début des travaux dépend des autorisations qui sont octroyées par le Département des constructions et des technologies de l'information du Canton de Genève. Aucune date butoir ne peut être donnée pour l'instant. Toutefois, les locataires ont pu reconduire leur contrat pour l'année 2013.

La Ville de Vernier ne dispose actuellement d'aucun terrain susceptible d'accueillir de nouveaux plantages. Cette situation est regrettable et, comprenant l'intérêt et l'importance de ces plantages pour les habitant-e-s, nous nous efforçons de favoriser l'accès à la terre pour les habitant-e-s du quartier des Libellules si un terrain venait à se libérer.

Le service des espaces verts de la Ville de Vernier est disposé à répondre à toutes les questions relatives aux plantages.

Est-il possible d'aménager un parc à chien ? Si oui, où sera-t-il ?

Un parc à chiens est prévu dans les aménagements extérieurs de la barre des Libellules. Il sera situé en lieu et place du « village du chantier », soit là où se trouvent actuellement les containers et les roulottes du chantier. Au vu de son futur emplacement, il ne sera réalisé que lorsque les travaux d'aménagement des appartements seront terminés.

Le centre de quartier va-t-il disparaître ?

Aucun projet de démolition du centre de quartier n'est en cours. Tant que des habitant-e-s auront envie de l'occuper, il restera à leur disposition pour accueillir leurs projets.

Quand y aura-t-il un local pour les jeunes ?

Un des futurs édifices prévus devrait être attribué pour des projets d'adolescent-e-s et de jeunes adultes du quartier. Néanmoins, nous ne pouvons pour l'instant pas nous avancer sur une date. Celle-ci dépend d'une part de l'avancement des travaux et d'autre part, de la capacité des intéressé-e-s à se mobiliser pour déposer un projet d'occupation du local.

Que se passe-t-il pour les habitant-e-s des allées 20 à 22 ? Y a-t-il des projets de réaménagement ? Que fait la Fondation Emile Dupont pour ces allées ?

Les allées 20 à 22 n'appartiennent pas à la Fondation Emile Dupont, ni à la Ville de Vernier. Par conséquent, elles ne peuvent pas intervenir sur ces immeubles. En ce qui concerne le projet d'aménagement des Nouvelles Libellules, aucune mesure d'amélioration des appartements n'a été prévue par les propriétaires des allées 20 à 22. Nous vous conseillons

de vous adresser à votre régie en cas de réclamation ou de problèmes rencontrés.

Quel sera l'aménagement des routes autour de la barre des Libellules ? Quels tracés ? Quels plans pour le parking ? Est-il possible d'installer des ralentisseurs ?

Concernant l'aménagement de l'avenue des Libellules, dans le but de faire ralentir les voitures, la Ville de Vernier n'est pas en mesure d'agir. En effet, l'avenue appartient à la Fondation Emile Dupont, qui elle-même est contrainte par les normes des TPG qui circulent sur cette route. Or ces normes imposent une hauteur minimale des ralentisseurs, afin de garantir le confort et la sécurité des passagers, hauteur qui n'est pas assez marquée pour avoir un véritable effet sur les véhicules privés.

Pour l'instant, les plans d'aménagements extérieurs, y compris le tracé de la route et du parking, ne sont pas terminés. Dès lors que les autorisations cantonales auront été délivrées, les plans deviendront publics et vous pourrez les consulter à loisirs soit au service de la cohésion sociale de Vernier, soit au bureau de M^{me} Pittet, appartement 2, à l'avenue des Libellules 10.

C'est précisément les questions d'aménagement des espaces publics et des routes du quartier des Libellules qui seront traitées lors du prochain forum, le 31 janvier 2013 à 18h au centre de quartier. Vous aurez la possibilité de vous adresser directement aux responsables de l'urbanisme du projet et de la mobilité. Venez nombreux-ses !

PROCHAIN FORUM

Urbanisme et mobilité aux Libellules
Jeudi 31 janvier à 18h
au Centre de Quartier des Libellules

Conflits avec vos voisins ? Faites appel à la médiation de quartier !

Tout le monde connaît cette situation : on est paisiblement chez soi, après une dure journée, n'aspirant qu'au repos lorsque nos voisins (« Encore eux ! »), brisent notre tranquillité !

Et là, on a le choix : ces derniers peuvent être en train de...
... percer des trous dans un mur ;
... écouter un style de musique qui nous insupporte à plein régime ;
... déménager tous les meubles ;
... faire du patin à roulette sur le parquet ;
... hurler à faire trembler les murs.

Bien entendu, la plupart du temps, il s'agit de petits désagréments inhérents à la vie en communauté. Parfois, pourtant, le désagrément peut croître et atteindre une telle ampleur que de véritables conflits de voisinage font leur apparition. On peut essayer de les régler par soi-même, mais cela ne fonctionne pas pour tout le monde. En effet, les différences de caractère, le seuil de tolérance et la capacité d'écoute de tout un chacun diffèrent. Cela peut aussi participer à l'accroissement du conflit. Idéalement, il faudrait un espace de parole au cours duquel les deux voisins puissent autant s'exprimer qu'être entendus de façon équitable afin d'arriver à un accord, de solutionner le conflit, et de reprendre un quotidien de voisinage tranquille.

C'est ici qu'interviennent les médiateurs bénévoles de la Ville de Vernier.

Depuis bientôt trois ans, la Ville de Vernier connaît l'action de ce groupe formé et compétent. Ils interviennent gratuitement

et sur tout le territoire communal, aussi bien aux Avanchets qu'à Vernier-Village, aux Libellules qu'au Lignon.

Leur action consiste à mettre en place un processus neutre, impartial, confidentiel et bienveillant entre les deux parties. Leur action ne consiste ni à juger, ni à imposer quoi que ce soit. Leur travail est de permettre une communication équitable, respectueuse et par-dessus tout efficace. Ils ne sont mandatés par aucune régie ou institution. Ils ne répondent qu'à VOTRE appel.



Ne laissez pas une situation problématique avec vos voisins s'envenimer et atteindre des proportions qui prêteront votre vie sociale ou même votre santé ! Soyez actifs et responsables ! Avec l'aide des médiateurs, rencontrez vos voisins, dialoguez avec eux et trouvez une solution à l'amiable qui satisfera les deux parties.



INFO
Les médiateurs bénévoles sont joignables par tél. au 076 269 34 39

Une permanence d'information a lieu tous les 2^{es} mardis du mois de 19h à 20h.

Avenue des Libellules 8, appartement 17 – 4^e étage

POLICE MUNICIPALE : LES PATROUILLEUSES SCOLAIRES

La police municipale compte dans ses rangs trois patrouilleuses scolaires qui œuvrent à l'avenue de Crozet, à l'avenue de Châtelaine et à la route de Vernier (village).



Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, ces patrouilleuses assurent leur mission de sécurité avec conviction.

Toujours souriantes, elles contribuent grandement à la sécurité des enfants,



entre autres, qui ont le plaisir de les côtoyer. Partenaires incontournables de la sécurité routière, ces patrouilleuses participent activement à la mission générale de la police municipale, la proximité.



Route de Vernier: conclusions de l'étude de circulation

Les conclusions de l'étude de circulation concernant la route de Vernier communale ont été présentées par la Direction générale de la mobilité aux élus verniolans.

Elle démontrent notamment que, depuis la fermeture du tourner-à-droite et du tourner-à-gauche:

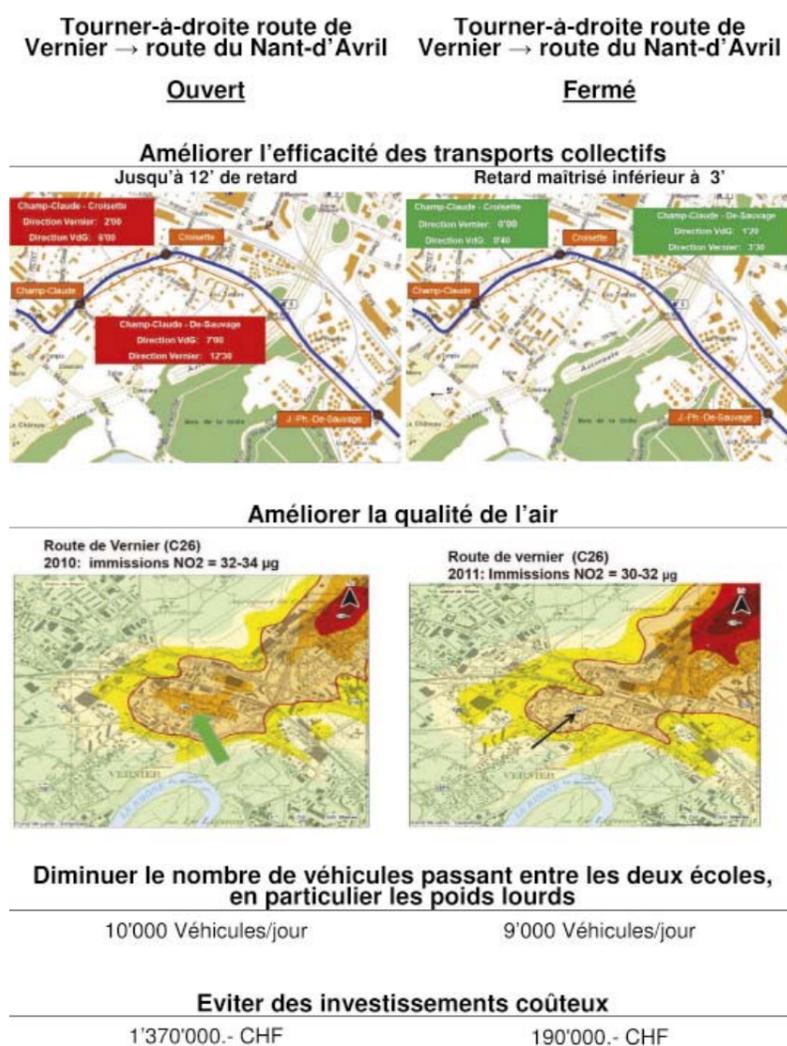
- la progression des bus s'est nettement améliorée entre les arrêts Champ-Claude et Ph.-De-Sauvage;
- la qualité de l'air (émission de dioxyde d'azote) s'est améliorée à l'intérieur du village;
- le nombre de véhicules transitant devant les deux écoles de Vernier-Place et Ranches a légèrement diminué;
- le nombre de véhicules sur la route de Vernier communale entre le ch. de l'Esplanade et celui de l'Echarpine a drastiquement diminué, ce qui permet à la commune de ne pas avoir besoin d'assainir l'ensemble de cette route au niveau du bruit routier.



Fort de ces éléments, le Conseil administratif a décidé de confirmer la décision prise par la DGM en décembre 2010 de maintenir l'interdiction de tourner-à-droite. En effet, un retour en arrière

obligerait la commune à entreprendre des investissements très importants (CHF 1'370'000.-) pour préserver les conditions de déplacement des bus et assainir le bruit routier.

Les habitants du secteur ont reçu une information spécifique à ce sujet par le biais d'un tout-ménage.



Réaménagement du passage sous-voie de la halte RER de Vernier

Suite à l'implantation d'IKEA, le passage sous-voie de la halte RER «Vernier» a dû être modifié quelque peu. La Ville de Vernier en a profité pour couvrir le passage sous-voie reliant les chemins de la Croisette et de Champs-Prévoist.

quais CFF, permettant aux oiseaux de nicher et aux animaux de se protéger contre les prédateurs.

En 2013, la construction d'un couvert sur le quai de la voie côté Champs-Prévoist financé par les CFF terminera les aménagements de la halte RER «Vernier».

Ce passage étant très fréquenté, il était nécessaire de l'aménager afin de garantir aux personnes, notamment à mobilité réduite, une meilleure accessibilité. En collaboration avec l'association Handicap Architecture et Urbanisme, un projet de couverture de la rampe, offrant une protection contre le verglas, la pluie ou la neige, a été élaboré.

Afin de compléter cet aménagement, des épingles à vélos ont été installées de chaque côté des voies CFF. Une haie indigène a également été implantée le long du talus du chemin de Champs-Prévoist menant aux



La nouvelle couverture du passage sous-voie, vue depuis le chemin de la Croisette, offrant un couvert pour les deux-roues.

Soirée d'information sur la prévention des cambriolages

La police cantonale, en collaboration avec les autorités de la Ville de Vernier, la police municipale, vous invite à deux soirées d'information:

Lundi 28 janvier 2013 à 19h30 au Centre de Quartier du Lignon

Jeudi 21 février 2013 à 19h30 à l'Ecole de Vernier-Place

Outre le rappel des bons réflexes pour prévenir les cambriolages, le réseau GE_veille sera présenté. Ce réseau repose sur un partenariat entre la population, les autorités communales, les APM et la police cantonale.

Vous aurez également la possibilité d'échanger avec les représentants de la police cantonale et de la police municipale.

Renseignements: service de presse de la police cantonale, tél. 022 427 56 00.



Récupération : calendriers 2013

Déchets

Janvier					Février					Mars							
Lundi		7	14	21	28	Lundi		4	11	18	25	Lundi		4	11	18	25
Mardi	1	8	15	22	29	Mardi		5	12	19	26	Mardi		5	12	19	26
Mercredi	2	9	16	23	30	Mercredi		6	13	20	27	Mercredi		6	13	20	27
Jeudi	3	10	17	24	31	Jeudi		7	14	21	28	Jeudi		7	14	21	28
Vendredi	4	11	18	25		Vendredi	1	8	15	22		Vendredi	1	8	15	22	29
												Samedi					30

Avril					Mai					Juin						
Lundi	1	8	15	22	29	Lundi		6	13	20	27	Lundi	3	10	17	24
Mardi	2	9	16	23	30	Mardi		7	14	21	28	Mardi	4	11	18	25
Mercredi	3	10	17	24		Mercredi	1	8	15	22	29	Mercredi	5	12	19	26
Jeudi	4	11	18	25		Jeudi	2	9	16	23	30	Jeudi	6	13	20	27
Vendredi	5	12	19	26		Vendredi	3	10	17	24	31	Vendredi	7	14	21	28

Juillet					Août					Septembre							
Lundi	1	8	15	22	29	Lundi		5	12	19	26	Lundi	2	9	16	23	30
Mardi	2	9	16	23	30	Mardi		6	13	20	27	Mardi	3	10	17	24	
Mercredi	3	10	17	24	31	Mercredi		7	14	21	28	Mercredi	4	11	18	25	
Jeudi	4	11	18	25		Jeudi	1	8	15	22	29	Jeudi	5	12	19	26	
Vendredi	5	12	19	26		Vendredi	2	9	16	23	30	Vendredi	6	13	20	27	

Octobre					Novembre					Décembre							
Lundi		7	14	21	28	Lundi		4	11	18	25	Lundi	2	9	16	23	30
Mardi	1	8	15	22	29	Mardi		5	12	19	26	Mardi	3	10	17	24	31
Mercredi	2	9	16	23	30	Mercredi		6	13	20	27	Mercredi	4	11	18	25	
Jeudi	3	10	17	24	31	Jeudi		7	14	21	28	Jeudi	5	12	19	26	
Vendredi	4	11	18	25		Vendredi	1	8	15	22	29	Vendredi	6	13	20	27	

Déchets Ménagers
 OM Grands Axes (Lignon, Avanchets et libellules)
 Encombrants
 Ferraille
 X Jours Fériés

Information: Les sapins de Noël non traités seront ramassés avec les déchets compostables le 26 décembre 2012 ainsi que les 2, 8, 15, 22 et 29 janvier 2013.

Papier, verre, PET et compost

Janvier					Février					Mars							
Lundi		7	14	21	28	Lundi		4	11	18	25	Lundi		4	11	18	25
Mardi	1	8	15	22	29	Mardi		5	12	19	26	Mardi		5	12	19	26
Mercredi	2	9	16	23	30	Mercredi		6	13	20	27	Mercredi		6	13	20	27
Jeudi	3	10	17	24	31	Jeudi		7	14	21	28	Jeudi		7	14	21	28
Vendredi	4	11	18	25		Vendredi	1	8	15	22		Vendredi	1	8	15	22	29
												Samedi					30

Avril					Mai					Juin						
Lundi	1	8	15	22	29	Lundi		6	13	20	27	Lundi	3	10	17	24
Mardi	2	9	16	23	30	Mardi		7	14	21	28	Mardi	4	11	18	25
Mercredi	3	10	17	24		Mercredi	1	8	15	22	29	Mercredi	5	12	19	26
Jeudi	4	11	18	25		Jeudi	2	9	16	23	30	Jeudi	6	13	20	27
Vendredi	5	12	19	26		Vendredi	3	10	17	24	31	Vendredi	7	14	21	28

Juillet					Août					Septembre							
Lundi	1	8	15	22	29	Lundi		5	12	19	26	Lundi	2	9	16	23	30
Mardi	2	9	16	23	30	Mardi		6	13	20	27	Mardi	3	10	17	24	
Mercredi	3	10	17	24	31	Mercredi		7	14	21	28	Mercredi	4	11	18	25	
Jeudi	4	11	18	25		Jeudi	1	8	15	22	29	Jeudi	5	12	19	26	
Vendredi	5	12	19	26		Vendredi	2	9	16	23	30	Vendredi	6	13	20	27	

Octobre					Novembre					Décembre							
Lundi		7	14	21	28	Lundi		4	11	18	25	Lundi	2	9	16	23	30
Mardi	1	8	15	22	29	Mardi		5	12	19	26	Mardi	3	10	17	24	31
Mercredi	2	9	16	23	30	Mercredi		6	13	20	27	Mercredi	4	11	18	25	
Jeudi	3	10	17	24	31	Jeudi		7	14	21	28	Jeudi	5	12	19	26	
Vendredi	4	11	18	25		Vendredi	1	8	15	22	29	Vendredi	6	13	20	27	

Papier / Carton
 Papier / Carton - Grands Axes (Le Lignon, les Avanchets et le Lignon)
 Compost
 Verre
 PET
 PET - Grands Axes (Le Lignon, les Avanchets et le Lignon)
 X Jours Fériés

Information importante: La Ville de Vernier a décidé de mettre en place pour 2013, à titre d'essai, deux ramassages mensuels des déchets encombrants. Nous espérons ainsi répondre aux attentes des habitantes et habitants. Nous comptons sur vous pour respecter les dates de levée. Aucun abus ne sera toléré!

Pour tout renseignement complémentaire contactez le Centre d'entretien, tél. 022 306 07 00.

Horaires de fin d'année

L'administration communale sera fermée du vendredi 21 décembre 2012 à 17h au mercredi 2 janvier 2013 à 9h

Service de la police municipale

Pendant cette période, les agents patrouillent les jours ouvrables de 7h à 19h et une permanence téléphonique est assurée les jours de fêtes au tél. 022 306 06 55. En cas d'urgence, vous êtes priés de contacter la gendarmerie de Blandonnet au tél. 022 427 93 21.

Service de l'état civil

Durant cette période de fermeture, quelques informations utiles :

- Pour les questions de décès et/ou inhumations, veuillez prendre contact avec les pompes funèbres de votre choix. Toutefois, pour bénéficier de la gratuité d'obsèques, nous vous prions de prendre contact avec les pompes funèbres officielles de la Ville de Genève.
- Pour les naissances à domicile un délai de trois jours ouvrables vous est accordé pour déclarer l'événement à l'état civil.

En cas d'urgence uniquement, vous avez la possibilité de contacter M^{me} Nathalie Agramunt du lundi au vendredi (sauf jours de fête) de 9h à 16h au tél. 079 558 99 00.

Service des sports

Piscine couverte du Lignon

Lundi 24 et mardi 25 décembre 2012

Mercredi 26 au vendredi 28 décembre 2012

Samedi 29 et dimanche 30 décembre 2012

Lundi 31 décembre 2012 et mardi 1^{er} janvier 2013

Mercredi 2 au vendredi 4 janvier 2013

Samedi 5 et dimanche 6 janvier 2013

Heure limite entrée (tourniquets) : ½ heure avant les heures de fermeture - sortie bassins : ¼ heure avant la fermeture

piscine fermée

08h30-17h00

9h30-17h00

piscine fermée

08h30-20h30

09h30-17h00

Tennis d'Aire et de Vernier

Les installations du tennis d'Aire seront fermées du 24 décembre 2012 au 6 janvier 2013 inclus.

En raison du changement de gérance du restaurant et de la réception, les installations du tennis de Vernier seront fermées du 24 décembre 2012 au 13 janvier 2013 inclus. Seuls les ayants droit peuvent utiliser les courts (selon informations préalables à la réception des tennis)

Tennis d'Aire: tél. 022 306 07 77

Tennis de Vernier: tél. 022 306 07 76

Renseignements: service des sports, tél. 022 306 07 70 - sports@vernier.ch

ActuVernier: planning des parutions pour le 1^{er} semestre 2013

Edition de

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Remise des textes

25 janvier

22 février

29 mars

26 avril

31 mai

Date de distribution

18 février

18 mars

22 avril

21 mai

24 juin

Certificats de vie ou d'existence : prenez rendez-vous !

Le service de l'état civil s'occupe de la délivrance des certificats de vie (d'existence) demandés par de nombreuses caisses de compensation pour les personnes domiciliées légalement sur le territoire communal.

Pour des questions organisationnelles au sein de notre service, nous vous demandons de bien vouloir prendre contact téléphoniquement avec notre office au numéro 022 306 06 30 afin de convenir d'un rendez-vous, ceci pour répondre au mieux à l'attente de toute notre clientèle.



Ce document est à retirer personnellement sur présentation d'une pièce d'identité.

Le coût est de CHF 1.- symbolique pour chaque original.

Séance d'accueil des nouveaux habitants

Depuis le début de l'année, tous les nouveaux habitants de Vernier sont invités à mieux connaître les possibilités qu'offre notre Commune par le biais de séances d'accueil.

Après un ballon d'essai le 20 septembre aux Libellules, la deuxième séance a réuni près de quarante nouveaux résidents, le 8 novembre, dans la salle polyvalente de l'Ecole de Vernier-Place. Une vingtaine d'associations et de services communaux ont ainsi pu présenter leurs activités diverses et variées.

Les prochaines séances auront lieu :

**aux Avanchets le 7 février,
à Châtelaine le 11 avril et
au Lignon le 6 juin 2013.**

Service de la culture, tél. 022 306 07 80

La Ville de Vernier engage des apprenti-e-s

Différentes places d'apprentissage sont proposées pour une entrée en fonction en août 2013.

Vous trouverez le descriptif de ces formations en ligne sur www.vernier.ch/offres

Vos dossiers de candidature devront être adressés d'ici au 22 février 2013

à l'adresse suivante :

Ville de Vernier, Ressources humaines
Case postale 520, 1214 Vernier

Votre dossier de candidature devra comprendre :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae
- la copie d'une pièce d'identité ou du permis d'établissement
- les copies des bulletins scolaires du cycle d'orientation et, le cas échéant, de l'année en cours.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec les ressources humaines au tél. 022 306 06 40.

Quand il neige, le déblayage des trottoirs est de votre responsabilité !

La voirie dégage en priorité :

- les routes, les passages piétons, les arrêts TPG
- les écoulements d'eau, les pistes cyclables, les zones à risques



Extrait de la loi cantonale F3 15.04 ch. 2, art. 22

En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou, à leur défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.

Service de la voirie, tél. 022 306 07 00



SPORT

Carte « Découverte » zumba

Carte « Découverte » : 4 cours de zumba au prix de CHF 40.-

L'association VEART propose pour les mois de janvier-février 2013, une carte « Découverte », pour une série de 4 cours de zumba au prix de CHF 40.-

Une seule carte par personne. Cette offre est valable jusqu'à fin février, seulement pour les habitants de Vernier et dans la limite des places disponibles dans notre salle. Pour bénéficier de cette offre, inscrivez-vous au plus tard jusqu'au 15 janvier, par e-mail info@veart.ch ou par téléphone au 022 796 89 92.

Les cours « Découverte » auront lieu les lundis et jeudis à 20h30 au centre culturel et sportif des Libellules, chemin du Château-Bloch 1, 1219 Châtelaine.



Le restaurant du Tennis de Vernier change de gérance

Après 27 ans, la famille Costanza a décidé d'arrêter l'exploitation du restaurant des Tennis de Vernier. Pour mémoire, à l'époque les courts de tennis et le restaurant, propriété de la commune, étaient gérés par le Tennis Club de Vernier. C'est d'ailleurs ce dernier qui a engagé la famille Costanza pour la gestion du restaurant.

Dès 2001, les tennis ont été municipalisés. Au vu de l'excellent travail effectué jusqu'ici par la famille Costanza, la commune a décidé de continuer la collaboration avec cette dernière. De plus, la location des courts leur a été confiée dans la nouvelle réception aménagée à cet effet.

Dès le début de l'année prochaine, pour assurer cette prestation nécessaire aux sportifs et habitués du restaurant, le Conseil administratif a décidé de confier la gérance à l'association T-Interactions.

Cette association s'occupe de mettre en place des projets permettant à des personnes en rupture sociale et/ou en situation de handicap de pouvoir s'intégrer socialement au sein de la communauté genevoise. Elle gère déjà depuis quelques années plusieurs établissements, dont notamment l'hôtel-pension « Silvia » dans le quartier de la Servette et a repris tout récemment l'exploitation du restaurant « Le Pyramus » au Jardin botanique.

L'option choisie répond aux critères que le Conseil administratif a inscrits dans son programme de législature, notamment en fonction des défis qu'il souhaite relever dans les domaines sociaux, environnementaux et économiques. C'est notamment dans cette vision qu'une collaboration entre cette association



Après 27 ans, Mina Costanza – ici avec sa fille Anna-Lisa – quittera les fourneaux du restaurant.

et le service communal de la cohésion sociale est mise en place, afin de permettre le placement de stagiaires et/ou de personnes habitant la commune en recherche d'emploi.

Une attention toute particulière sera également apportée afin de privilégier l'achat de produits du terroir (GRTA) ou au moins, l'achat de produits suisses. Nous sommes certains que l'offre et la qualité qui seront fournies par l'association T-Interactions répondront parfaitement tant aux besoins de la clientèle qu'aux critères définis par l'autorité politique.

Le Conseil administratif remercie la famille Costanza, souhaite plein succès au nouvel exploitant et un très bon appétit aux clients du restaurant !

Le restaurant et la réception du Tennis de Vernier gérés dès le 14 janvier 2013 par l'association T-Interactions.



INFO

Restaurant du Tennis de Vernier, Via Monnet 10
1214 Vernier

Fermé du 24 décembre 2012 au 13 janvier 2013

**Réouverture dès le 14 janvier 2013
tous les jours
de 9h à 23h**

Restaurant du Tennis,
tél. 022 341 05 91

Réception des tennis,
tél. 022 306 06 76

Séance d'entraînement très courue pour la course de l'Escalade !

Dimanche 4 novembre, la Ville de Vernier, en collaboration avec Alain Christinet et Jean-Louis Bottani, membres du comité de la Course de l'Escalade, a organisé un entraînement au Lignon pour la préparation de son édition 2012.

La Ville a mis à disposition ses infrastructures, ses bénévoles et a offert le thé et le ravitaillement pour chaque participant.

Malgré un temps froid et gris, plus de 1'900 coureurs ont pris part à cet événement qui s'est parfaitement déroulé pour le plus grand plaisir des coureurs et des organisateurs !

Par cette action, la Ville de Vernier souhaite que cet entraînement contribue à la bonne préparation de toutes les Verniolanes et tous les Verniolans qui ont participé à la course samedi 1^{er} décembre en Ville de Genève et espère le reconduire lors de la prochaine édition.

Le service des sports remercie les SIG, les sauveteurs auxiliaires de Vernier, la FSG Aire-Le Lignon, la police municipale et tous les collaborateurs de la Ville qui ont vivement contribué à la réussite de cet entraînement.



Une équipe verniolane brillante de médailles

Des petits Verniolans ont participé aux championnats mondiaux d'arts martiaux et ont récolté 9 médailles dont 3 médailles d'or!

Pendant le week-end du 1^{er} au 4 novembre dernier, les enfants du club sportif ACE (Yamabushi) qui s'entraînent au centre culturel et sportif des Libellules, ont participé au championnat mondial des clubs d'arts martiaux qui se tenait à Florence, en Italie.

Certains de ces enfants, qui avaient participé au programme « The peace fighters », organisé cet été (voir *Actu-Vernier* septembre 2012) par le caporal Jean-Daniel Lugeon (police municipale de Vernier) et Carl Emery (gendarmerie de Blandonnet) découvraient la mer pour la première fois!

L'équipe est entraînée une fois par semaine par Antonio De Sabato et pratique deux disciplines: le kick-boxing et le baton-fighting.

Je félicite chaleureusement tous les enfants qui ont participé à ce championnat et remercie la Ville de Vernier qui a mis un véhicule à disposition pour le transport.

Le détail des résultats est disponible sur www.yamabushi.ch

Maria Gaulin,
Conseillère municipale

INFO

ACE – Arts martiaux et sports de combat
Centre sportif et culturel des Libellules
Ch. du Château-Bloch 1
1219 Aïre

Tél. 079 479 88 13
info@ACEgyms.com

**Entraînement 6-15 ans
les mercredis de
15h30 à 17h30**

De gauche à droite, au premier rang : Cinthia Pereira, Loïc Egger, Loan Gfeller, Joalis Martin – au deuxième rang : Océane Vazquez, Denis Gaulin, Serena Gaulin, Maxime De Sabato, Natalia Pagliuca, Ilan Rossier – à l'arrière : Horacio Pereira, l'entraîneur Antonio De Sabato et Lara Petrucelli.



Le Sacre du Printemps, chorégraphies de J.-C. Gallotta et musique d'Igor Stravinsky

Vendredi 8 et samedi 9 mars 2013 à la Salle des Fêtes du Lignon, la Ville de Vernier se réjouit d'accueillir le chorégraphe Jean-Claude Gallotta, du Centre chorégraphique national de Grenoble, qui nous présentera sa pièce: *Le Sacre du Printemps* précédée de deux courts avant-programmes:

I – *Tumulte*, II – *Pour Igor*.

Jean-Claude Gallotta a choisi de travailler sur la première version de l'œuvre, qu'il considère comme une des meilleures, rude, sans afféteries, sans brillance décorative, dirigée et enregistrée par Igor Stravinsky lui-même.

Le Sacre est une « cérémonie païenne » selon le compositeur. Pas d'anecdote, pas d'intrigue. Jean-Claude Gallotta ajoute : pas d'Elue, ou du moins pas d'Elue unique, glorifiée puis sacrifiée. Chaque interprète féminine sera « éligible », tour à tour, pour rétorquer à « l'obscur pouvoir discrétionnaire » des dieux et des pouvoirs.

Le *Sacre* est précédé de deux courts avant-programmes:

I – *Tumulte*, où le chorégraphe invite danseurs et public à entendre le silence brut de la danse qui précède le déchaînement de la musique.

II – *Pour Igor*, un solo interprété par Cécile Renard en hommage au compositeur, apostrophé et tutoyé comme un dieu qu'on n'en finit pas de remercier d'avoir cherché sans relâche à instituer par sa musique un ordre entre l'homme et le temps.

Nous vous invitons à venir vivre un moment d'émotion exceptionnel accessible à tout public.



INFO

**Vendredi 8 et samedi 9 mars 2013
à 20h30**

Salle des Fêtes du Lignon

Place du Lignon 32, 1219 Le Lignon

Billets en vente
sur www.vernier.ch/billetterie,
au Stand Info Balaxert ou au service de la
culture, tél. 022 306 07 80, culture@vernier.ch

Festival Antigél, coup de projecteur sur la Ville de Vernier

Le pari de Thuy-San Dinh, Claude Ratzé et Eric Linder en 2011 était d'offrir dans les communes une programmation de danse et de musique à un public engourdi par le froid de février et les habitudes de toujours. Participatif, ambitieux, surpre-

nant et joyeux, le Festival Antigél qu'ils initiaient alors a réuni aficionados, familles et curieux autour de scènes suburbaines. Tout près de chez eux, les habitants des 11 communes partenaires de la première édition ont découvert spectacles de danse et concerts dans des lieux insolites, méconnus ou inaccessibles. Vernier en était.

En 2012, cinq communes emboîtent le pas des premières. On ajoute du sport au programme et on se baigne en musique. Le pari de la surprise gagne à nouveau et ceux qui étaient à la piscine du Lignon en février dernier pour le concert du rocker Hanni El Khatib ne démentiront pas.

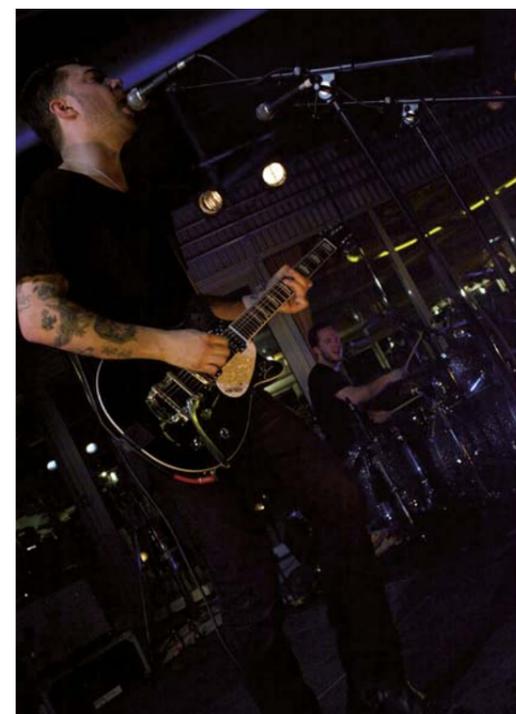
Grâce à l'engagement et au soutien des autorités communales qui coproduiront l'événement qui constituera l'ouverture du Festival Antigél 2013, la Ville de Vernier ouvrira les feux avec un projet d'envergure qui marquera très certainement les esprits ! Le lieu est encore mystérieux et le spectacle doit rester secret. Mais le 26 janvier, sortez, sortez, ce sera gratuit pour tous ! Cherchez le fil entre danse, musique et architecture. Durant quinze jours, une promenade en zigzag à travers le Canton vous mènera de haut en bas et du chaud de la salle des fêtes jusqu'au froid de la piscine du Lignon. Oui, en musique et en maillot.

**Du 26 janvier
au 10 février 2013**

Programme complet dès le 8 janvier sur www.antigel.ch



Festival Antigél 2012,
Hanni El Khatib, piscine du Lignon
© Festival Antigél



ATELIER DE COUTURE À VERNIER-VILLAGE

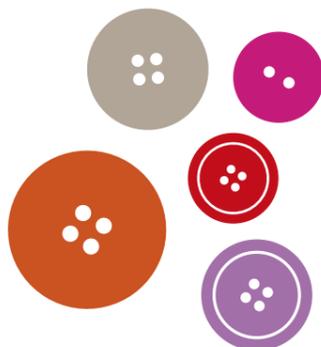
Si vous résidez dans la Commune de Vernier, vous serez les bienvenus à notre atelier de couture (atelier gratuit) qui se tient:

Les mardis de 14h à 16h (sauf durant les vacances scolaires)
au Centre de Quartier de Vernier, rue du Village 22, 1214 Vernier.

Vous pourrez raccommodez vos vêtements : ourlets, fermetures éclair, raccourcir, agrandir...

N'hésitez pas à venir nous rencontrer quel que soit votre âge ou votre nationalité!

Renseignement : service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70



Beethoven s'invite à Vernier avec le Quatuor de Genève

Dimanche 3 février 2013 à 11h, à l'Ecole Allemande, la Ville de Vernier se réjouit d'accueillir le premier des quatre concerts du Quatuor de Genève. C'est à la rencontre du prestigieux compositeur allemand Ludwig van Beethoven que les musiciens nous emmèneront au gré des concerts.

Formé d'instrumentistes passionnés de musique de chambre, qui se sont rencontrés au sein de l'Orchestre de la Suisse romande, le Quatuor de Genève a su gagner l'estime du public de notre région, notamment en proposant des saisons de concerts autour de Schumann, Brahms ou encore Schubert.

En 2013 à Vernier, c'est à la rencontre de Beethoven, le compositeur de génie qui fit évoluer le classicisme et naître le romantisme musical, que le Quatuor de Genève nous invite. Une programmation accessible à tout public, qui promet des moments d'émotion exceptionnels, avec des œuvres

contrastées: en regard de Beethoven, les couleurs et les parfums de Ravel, l'idéalisme de Chostakovitch, ce crépuscule du romantisme qu'est *La Nuit Transfigurée* de Schönberg, et pour finir un chef d'œuvre absolu: *La Jeune Fille* et *La Mort* de Schubert.

Le Quatuor de Genève est composé de Linda Bärlund et François Payet-Labonne, violons, Emmanuel Morel, alto, et André Wanders, violoncelle. Pour le 3^e concert, deux solistes de l'OSR viendront les rejoindre: l'altiste Frédéric Kirch et le violoncelliste François Guye.



PROGRAMMATION

3 février 2013 à 11h

Beethoven - *quatuor opus 18 n° 4*
Ravel - *quatuor à cordes*

12 mai 2013 à 16h

Beethoven - *quatuor opus 18 n° 6*
Chostakovitch - *quatuor n° 4*

13 octobre 2013 à 16h

Beethoven - *quatuor n° 10, opus 74 «Les Harpes»*
Schönberg - *sextuor à cordes «La Nuit Transfigurée»*

1^{er} décembre 2013 à 16h

Beethoven - *quatuor opus 18 n° 5*
Schubert - *quatuor «La Jeune Fille et la Mort»*

BILLET EN VENTE

sur www.vernier.ch/billetterie,
au Stand Info Balxert ou au service de la culture, tél. 022 306 07 80, culture@vernier.ch

Concerts au Lignon

**Dimanche 27 janvier 2013 à 18h
au temple du Lignon**

Place du Lignon 34 (derrière le centre commercial)

Orchestre de Chambre de Carouge

L'entrée au Concert du Lignon est libre.

Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une partie des frais et des cachets des musiciens.



« Joyeux Dimanches ! »

**Dimanche 13 janvier et
dimanche 3 février à 12h15**

au Centre de Quartier du Lignon
(derrière l'église catholique de l'Épiphanie)

Une participation de CHF 7.- min. par personne est demandée. Le vin est en supplément. Inscription jusqu'au vendredi qui précède à midi par téléphone à Walter Hatt, 022 796 62 79, ou Oronzo Vergari, 022 796 80 07.

Attention, le nombre de places est limité!

Boutique 2000 « du déjà porté » Le Lignon

Les bénévoles de la Boutique 2000 du Lignon souhaitent à leurs fidèles clientes et clients un joyeux Noël et une nouvelle année pleine de bonheur!

**La boutique sera fermée
du 21 décembre 2012
au 7 janvier 2013**

Où nous trouver :

Rez inf. derrière l'église catholique du Lignon
Parking du centre commercial
Bus n°s 7, 9, 23 et 51,
arrêt «Cité du Lignon»

Renseignement :
022 796 41 81
079 301 14 17
et
022 796 59 12

Nous cherchons toujours
un ou deux bénévoles.
Contactez-nous!



Les repas du vendredi à la Carambole

Pour les habitant-e-s du Lignon de tout âge et de toute culture à 12h, ces repas sont organisés au Centre de Quartier du Lignon, place du Lignon 32, salle communale 1 (sous l'église) les vendredis suivants :

Janvier 11 - 18 - 25
Février 1 - 8 - 22
Mars 1 - 8 - 15 - 22

Avril 12 - 19 - 26
Mai 3 - 10



S'inscrire pour cuisiner

Vous souhaitez faire découvrir un plat typique de votre pays ou votre meilleure recette aux habitant-e-s de votre quartier ?

Vous aimez cuisiner ? Contactez la Carambole et venez rencontrer l'équipe d'animation pour choisir le jour et discuter du plat que vous voulez préparer.

S'inscrire pour partager un repas

Les inscriptions se font préférablement par téléphone jusqu'à 18h le jeudi avant le repas. Pour les groupes de plus de 5 personnes, l'inscription est obligatoire.

Une participation financière de CHF 6.- est demandée.

Laissez un message sur le répondeur de la Carambole au tél. 022 796 42 67



« Partageons Noël » au Lignon

L'association « Partageons Noël » remet le couvert en offrant, comme chaque année depuis 15 ans, un repas gratuit à toutes celles et tous ceux qui le désirent

Diverses animations seront proposées durant la soirée avec des jeux pour les enfants. Aucune inscription n'est requise et CHACUN est bienvenu!

Lundi 24 décembre 2012 au soir,
au centre protestant du Lignon (accès bus 7, 27, 23, 51).

Un apéritif est servi à 19h suivi d'un repas de fête vers 20h environ. Un buffet de salades et de desserts est préparé et offert par des particuliers et des détaillants de la région. L'équipe d'organisation prépare de son côté le plat principal.

La soirée se termine vers minuit et il est possible de raccompagner les personnes en fonction de la disponibilité des véhicules.

Pour tout renseignement, contactez-nous au tél. 078 673 30 34.

L'association ne peut se passer de la précieuse aide de bénévoles engagés pour la préparation, la soirée et le rangement.

Si vous désirez nous aider d'une manière ou d'une autre, merci de vous adresser au tél. 077 435 71 40.



CONVENTION INTERNATIONALE DE TATOUAGE AU LIGNON

Du 25 au 27 janvier 2013 à la Salle des Fêtes du Lignon

avec la présence de tatoueurs polynésiens :

Chime Tattoo, Polynésie française – www.myspace.com/chimetattoo

Vatea Tattoo, France – www.myspace.com/vatea-manatahititatau

Tupuna Tattoo, France – tahiti-france.free.fr/tatoueurs/tupuna_tattoo.htm

Vendredi 25 janvier

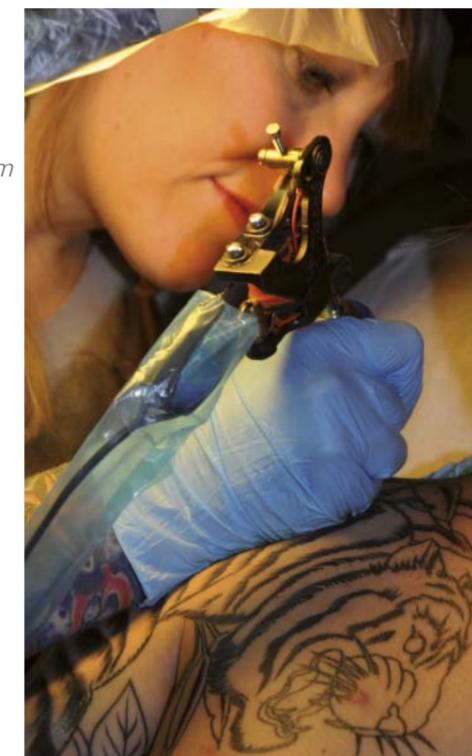
18h	Ouverture des portes	20h	Concert Lo
20h	Concert Souldelight (blues-rock)	21h	Concert Las Vargas 1 ^{re} partie (rockabilly)
22h	Concert Najavibes (reggae-funk-hip-hop)	23h	Concert Las Vargas 2 ^e partie (rockabilly)
02h	Fermeture des portes	03h	Fermeture des portes

Samedi 26 janvier

12h Ouverture des portes
15h Inscription concours tattoo
16h Magie Gaetan close-up
17h Show Maori
18h Défilé de mode Warson Motors
19h Concours tattoo
« best of the day »

Dimanche 27 janvier

12h Ouverture des portes
13h Magie Gaetan close-up
14h Inscription concours tattoo
15h Show Maori
15h30 Concert Las Vargas
(rockabilly)
18h Concours tattoo
« best of the day »

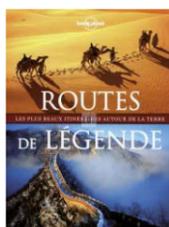


Quelques propositions de lecture à emprunter dans vos bibliothèques



« Relooking avant après pièce par pièce »

Vous rêvez de métamorphoser votre maison ? Vous en avez assez des nuances de gris, vous voulez de la couleur dans votre intérieur ? Voici le livre qu'il vous faut : 55 réalisations du magazine *Le Journal de la Maison*, adaptées à chaque pièce de la maison, avec de nombreux conseils et astuces.



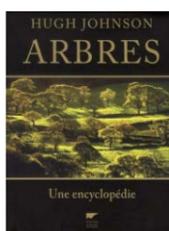
« Routes de légende : les plus beaux itinéraires autour de la Terre »

Lonely Planet nous offre une sélection des itinéraires les plus extraordinaires du monde comprenant pour chacun une explication historique ou culturelle, une description, son intérêt touristique, des propositions de livres ou de films. Parmi les plus célèbres : l'Orient-Express, la route de la soie, la route des épices, la route des Incas vers Machu Picchu, la Grande Muraille de Chine, les routes des explorateurs. Un beau livre que l'on lira avant de partir, ou à la place... (magnifiques photographies).



« Péplum : l'Antiquité spectacle »

Ce livre, catalogue d'une exposition, rend hommage au péplum, l'un des grands genres cinématographiques, et dévoile le spectacle dans le spectacle. En plus d'explorer la chronologie des films les plus marquants du XX^e siècle mais également des productions récentes, cet ouvrage envisage le péplum dans son contexte idéologique et culturel : chapitres sur la peinture, la censure, la publicité, le roman, la bande dessinée, l'opéra, etc. De nombreux thèmes qui illustrent la pérennité de la fascination qu'exerce l'Antiquité.



« Arbres : une encyclopédie », de Hugh Johnson

Ce livre révèle tout sur le monde des arbres : structure et cycle de vie, espèces nouvelles, acclimatation, utilisation et disposition dans les jardins... Un recueil de plus de 600 espèces mondiales de conifères et de feuillus constitue le cœur de l'ouvrage illustré de plus de 350 photographies et 200 illustrations. Des chapitres concernent également l'histoire botanique. LA bible sur le sujet.



« Nos maisons : du Moyen Age au XX^e siècle », de Béatrice Fontanel

Une histoire de la maison, de la ferme paysanne avec son unique pièce chauffée par la cheminée, aux appartements modernes. Elle éclaire les coutumes et les sensibilités de ses usagers et de ses propriétaires.



« Fêtes plaisir », Collection Chic & gourmande – Elle à table

Des recettes traditionnelles, revisitées, à préparer à l'avance ou à la dernière minute : Saint-Jacques rôties au jambon de Parme, croustillants de langoustines à la verveine, îles flottantes aux framboises, etc.

Et pour les plus jeunes



« La gigantesque petite chose », de B. Alemagna

Elle est passée par là, elle a glissé sous une main, elle s'est cachée dans une larme... Quelle est cette petite chose invisible et gigantesque pourtant ? Un magnifique album grand format plein de poésie et de force. D'ailleurs, en lisant cet album, vous allez certainement savourer la petite chose... **Dès 4 ans**



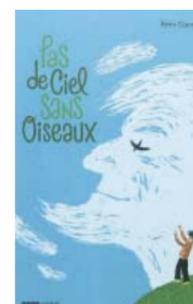
« Il était une fois une souris », de M. Brown.

Il était une fois un vieil homme qui vivait isolé de tous. Un jour qu'il réfléchissait à ce qui est grand et à ce qui est petit en ce monde, il croisa une souris tentant d'échapper aux griffes acérées d'un oiseau affamé. Il décida de lui porter secours et la transforma en gros chat, puis en chien, puis... Une savoureuse fable indienne sur le thème des origines. Des couleurs qui claquent, un texte court, la répétition des situations, cet album plaira aux petits comme à leurs parents ! **Dès 4 ans**



« Il faut le dire aux abeilles » de S. Neeman

« Quand un apiculteur meurt, il faut le dire à ses abeilles. Si on ne leur dit rien, elles ne comprennent pas ce qui se passe. » Ainsi commence ce magnifique album sur le thème de l'absence, de la douleur et du manque mais aussi sur la joie qui reviendra un jour et sur la force de rebondir. Un texte magnifique illustré par des photos douces et subtiles. Une vraie pépite ! **Pour tous**



« Pas de ciel sans oiseaux » de R. Courgeon

Augustin est un homme très serviable et habile de ses mains : il sait aussi bien réparer un tracteur que construire un cabanon. Mais un jour, un petit garçon lui apporte un oisillon sans vie, afin qu'il le répare aussi. Comment expliquer au petit garçon que son don a des limites ? Pourtant Augustin se prend au jeu et le cœur de l'oiseau se remet à battre. Rêve ? Réalité ? Qu'importe... Le vieil homme décide de repeupler le ciel des oiseaux disparus au fil des ans. Un vrai coup de cœur pour cet album très émouvant aux illustrations époustouflantes ! **Dès 5 ans**

Découvrez de nombreux romans, du pavé de plus 600 pages au recueil de nouvelles. toutes nos nouveautés dans le Catalogue en ligne des Bibliothèques de la Ville de Vernier : www.vernier.ch/biblio

Durant les fêtes de fin d'année, les bibliothèques seront fermées du 22 décembre au 5 janvier 2013

Les 175 ans de la vénérable chapelle de Vernier-Village

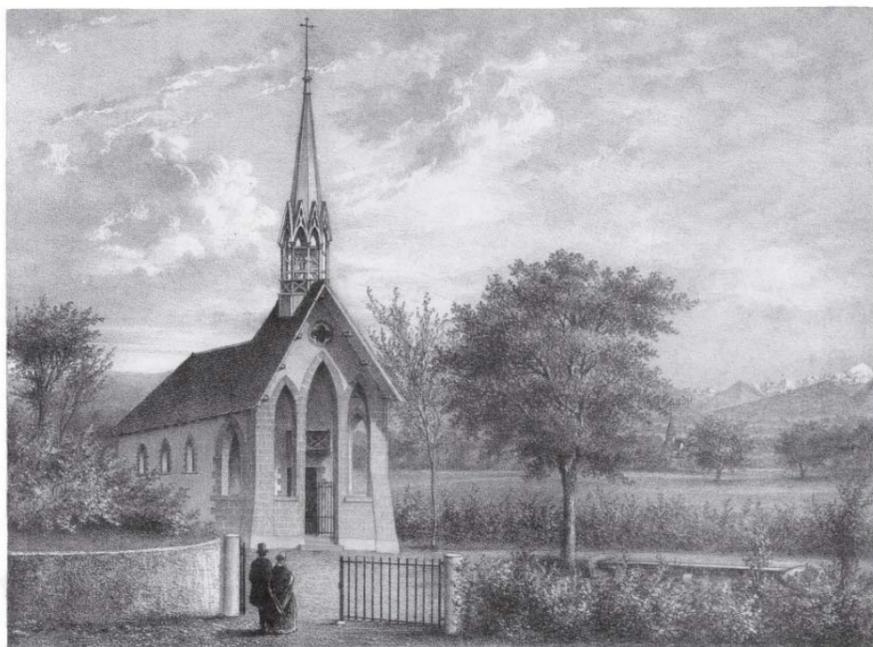
Le week-end du 2 au 4 novembre 2012, la paroisse protestante de Vernier a fêté le 175^e anniversaire de sa chapelle lors de sa fête de paroisse annuelle. En effet, notre vénérable chapelle a été inaugurée en juin 1837.

Ce fut donc l'occasion de découvrir des archives concernant sa construction, son financement et ce qui s'est passé lors des autres jubilés. Les dessins de Bluet Hasler, créés pour le 150^e anniversaire, nous ont servis au décor, ainsi que la lithographie de son mari, Walter Hasler. Un diaporama de photographies du centre et de la chapelle permettait à beaucoup de visiteurs de reconnaître des événements ou des personnes, de nos jours ou du passé.

Trois concerts nous ont réjouis. Le vendredi soir, le groupe The Postmen a ouvert les festivités. Ces quatre jeunes gens nous ont fait battre aussi bien le cœur que les mains et les pieds pour la mesure, et ce quelle que soit notre génération. Une petite foule se pressait autour d'eux à l'issue du concert, avec beaucoup d'enthousiasme, et ils ne furent pas avares de dédicaces.



La chapelle au printemps.



CHAPELLE DE VERNIER.

Samedi après-midi, dans la chapelle, nous avons eu le plaisir d'écouter la formation L'Heure Musicale. Un moment exceptionnel avec des chanteuses et musiciennes magnifiques, nous offrant leurs chansons, leur joie et leur talent. Des dames pétillantes et charmeuses, à l'image de leur dirigeante, Marie-Julie Blanchard. Certains personnes vous parlerons de leur âge, mais est-ce bien nécessaire lorsque le plaisir apporté, partagé, est si agréable et envoûtant ? Nous remercions ces charmantes dames de nous avoir offert ce moment rare de grâce.

Et comme le veut la tradition, lors de la fondue du samedi soir, c'est le groupe de jazz The Old Timers qui nous a réjouis, comme il le fait depuis plusieurs années, avec son rythme et son entrain.

Une fête de paroisse ne serait rien sans tous les bénévoles œuvrant en coulisses se dépensant sans compter avant, pendant et après. Et aussi les enfants, enthousiastes, ne ménageant pas leur peine, qui nous tirent en avant. Sans eux, sans le bénévoles, bien des choses ne pourraient être faites, et notre fête perdrait sa joie et sa saveur. Un tout grand merci et beaucoup de reconnaissance à toutes et à tous.

Gianni Monnet
pour la coordination de la fête de paroisse

Accueil itinérant pour les jeunes de Vernier pendant les vacances

Accueil libre 3 jours, 3 lieux différents, une sortie organisée tous les jours et une navette en minibus pour l'aller et le retour vers votre quartier.

Mercredi 2 janvier

Jardin Robinson de Balexert

Avenue de Crozet 39
1219 Châtelaine
Tél. 022 797 00 67
jr.balexert@fase.ch

Ouvert à tous de 14h à 18h

« Jeux de société et découverte des animaux »

Sortie spontanée pour les 12-17 ans

Arrêts navettes

13h30 Parking école Vernier Ranches
Carambole (à la Maison de Quartier)
13h45 Avanchets (vers le sauna)
Libellules (à la Maison de Quartier)
Retour dès 18h30 aux mêmes arrêts.

Jeudi 3 janvier

Maison de Quartier des Libellules

Chemin du Château-Bloch 1
1219 Le Lignon
Tél. 022 796 12 64
mq.libellules@fase.ch

Ouvert à tous de 14h à 18h

« Atelier biscuits et trikes sur inscription, se renseigner à la Maison de Quartier »

Sortie spontanée pour les 12-17 ans

Arrêts navettes

13h30 Parking école Vernier Ranches
Carambole (à la Maison de Quartier)
13h45 Avanchets (vers le sauna)
Devant Jardin Robinson de Balexert
Retour dès 18h30 aux mêmes arrêts.

Vendredi 4 janvier

Maison des Jeunes L'Eclipse

Route de Meyrin 70
1220 Les Avanchets
Tél. 022 796 14 40
mj.eclipse@fase.ch

Soirée pour les ados de 12-17 ans

de 18h à 23h
Information tél. 079 816 79 31

Arrêts navettes

18h Parking école Vernier Ranches
18h15 Devant Maison de Quartier des Libellules
Retour à 21h30 aux mêmes arrêts

Sortie neige pour les 5-12 ans

de 9h à 17h sur inscription, CHF 5.-
Rendez-vous au parking de la piscine du Lignon - Information : tél. 022 797 00 67

Arrêts navettes

8h30 Parking école Vernier Ranches
8h45 Avanchets (vers sauna)
Devant le Jardin Robinson de Balexert
Libellules (à la Maison de Quartier)
Retour à 17h30 aux mêmes arrêts.

JARDIN ROBINSON DE BALEXERT



Le Jardin Robinson de Balexert est fermé du samedi 22 décembre 2012 au 6 janvier 2013. Durant cette période, il participe à un accueil itinérant sur la ville de Vernier (voir ci-dessus).

L'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous transmet les événements pour ce début 2013 : Le Jardin Robinson ouvre le lundi 7 janvier 2013 à 16h.

Mardi 15 janvier: repas interculturel de 19h à 22h
sur inscription.

Mardi 29 janvier: soirée enfants de 18h à 21h
sur inscription.

Les vacances de février auront lieu du 11 au 15 février 2013. Les inscriptions débutent le lundi 14 janvier 2013 dès 16h.

Tél. 022 797 00 67

jr.balexert@fase.ch



La Fée Couleurs et Le Roi des Bons

Le service de la culture de Vernier a le plaisir de vous annoncer les premiers spectacles jeune public de l'année 2013 qui débiteront avec deux spectacles de danse pour les enfants : la Fée Couleurs, samedi 26 janvier, et le Roi des Bons, samedi 23 février.

La Fée Couleurs, par la compagnie Garance, Genève

La Fée Couleurs est un spectacle de danse contemporaine tout public, qui réunit sur scène deux danseuses et une chanteuse autour d'un questionnement: comment prendre les choses du bon côté ?

Dans cette création, le chant et le théâtre tiennent compagnie à la danse pour créer un univers tout en couleurs, qui fait voyager au travers des petits et gros chagrins du quotidien afin de les dépasser, et... voir la vie en rose.

Cette histoire fait intervenir un enfant aux prises avec différents protagonistes ou situations.

La Fée Couleurs, personnage truculent, intervient parfois dans sa vie. Elle le fait de façon abrupte ou inattendue pour lui donner un «coup de pouce» et débloquer la situation.

L'histoire commence le jour où M^{me} Fontaine emmène ses élèves découvrir une exposition d'art dans un musée. A la traîne, une élève ronchon, Camille est de mauvaise humeur car son meilleur copain, Alex, n'est pas venu aujourd'hui et elle trouve que sans lui cette visite n'a pas de sens. Alors que la fillette tourne ostensiblement le dos aux sculptures, une d'elle s'anime et la dame sculptée descend de son socle. Cette dame est La Fée Couleurs.

Samedi 26 janvier à 16h30

Aula de l'école des Ranches, rue du Village 6
Ouverture des portes et buvette dès 15h30

Tout public, dès 4 ans



Le Roi des Bons, par la compagnie Balades, France

Toutes les histoires de danse ne sont pas sérieuses. Ecoutez plutôt celle-ci. Il y a très longtemps vivait dans un pays lointain un roi nommé Léon. Très cruel. Mais surtout très beau. Tellement beau, tellement égoïste qu'il ne supportait pas la beauté chez un autre que lui. Si par malheur cela arrivait, il faisait trancher la tête du coupable. Les habitants de son royaume n'avaient donc pas d'autre choix que de s'enlaidir.

De la plus horrible façon. Chacun devait faire preuve d'imagination. Pourvu qu'il fût moche et le restât. Sans Epouvantine on serait mort de chagrin dans ce pays. Un joli bébé, vraiment, cette Epouvantine, grâce à qui le cauchemar cessa. Comment ? On ne le dira pas.

Toujours est-il que le terrible roi Léon devint le roi des Bons...

Chorégraphie de Bernard Glandier pour huit danseurs
D'après *Le Roi des Bons* d'Henriette Bichonnier © Gallimard Jeunesse
Recréée par Sylvie Giron
Musique de Francine Ferrer
Production : Cie Balades, avec l'accord des ayants droit Alice et Marie Glandier
Coproducteur : Le Cratère Scène nationale d'Alès, Scène nationale d'Albi, Maison de la Danse de Lyon, Le Théâtre Scène nationale de Narbonne, Théâtre Paul Eluard Scène conventionnée de Choisy-le-Roi, Centres Culturels de la Ville de Limoges-Scène conventionnée pour la danse, Ville de Romans.
Coproducteur et accueil studio 2011 : Centre national de danse contemporaine d'Angers.
Avec le soutien du Conseil général de la Drôme.
Remerciements à la famille Glandier, à la société Corolle et au Centre national de la danse en Rhône-Alpes.

Samedi 23 février à 16h30

Salle des fêtes du Lignon, place du Lignon 16
Ouverture des portes et buvette dès 15h30

Tout public, dès 5 ans

VENTE DES BILLETS

sur www.vernier.ch/billetterie,
au Stand Info Balexert ou au service de la culture,
tél. 022 306 07 80, culture@vernier.ch

La Fée Couleurs, samedi 26 janvier à 16h30

Aula de l'école des Ranches, rue du Village 6



Le Roi des Bons, samedi 23 février à 16h30

Salle des fêtes du Lignon, place du Lignon 16

L'école des Avanchets célèbre le respect

Du 5 au 9 novembre 2012, l'établissement scolaire des Avanchets accueillait une semaine spéciale de prévention à l'attention des élèves. Intitulée « Bien vivre ensemble », cette action avait pour but général de sensibiliser les enfants aux notions de respect et de tolérance.

Anticipation plutôt que réaction, c'est le mot d'ordre que se sont donné les différents intervenants du réseau « école » professionnel des Avanchets. Réuni en commissions cinq à six fois par an, ce dernier regroupe tous les partenaires qui travaillent de près ou de loin avec les 32 classes des deux écoles du quartier: enseignants et éducateurs du réseau d'enseignement prioritaire (REP), Groupement intercommunal pour l'Animation parascolaire (GIAP), Service de santé de la jeunesse (SSJ), agents de police municipale (APM), îlotiers (DS), travailleurs sociaux hors murs (FASE), office médico-pédagogique (OMP), Service de protection des mineurs (SPMi) et Maison de Quartier des Avanchets. Lors de l'une de ces séances, un tour de table improvisé a rapidement fait germer l'idée d'une semaine scolaire entièrement consacrée à la prévention au sens large: « Au lieu de nous rencontrer pour constater les problèmes et réguler a posteriori les situations qui se présentent, nous avons voulu mettre en place une action préventive », souligne Paolo Cattani, directeur de l'établissement scolaire des Avanchets. C'est ainsi

qu'est née l'opération « Bien vivre ensemble », qui a eu lieu du 5 au 9 novembre dernier.

Toutes les volées concernées | Xénophobie, discrimination, irrespect, déprédations, autant d'incivilités auxquelles peuvent être confrontés les écoliers des Avanchets, un quartier caractérisé par une population issue des quatre coins du monde. Afin d'attirer leur attention sur l'impact de tels comportements, de nombreux acteurs se sont mobilisés durant la semaine: Nous avons organisé de multiples activités, indique Claire Schneider, éducatrice au sein de l'établissement. Des leçons interactives dans les classes aux animations plus artistiques, tous les enfants ont pu bénéficier d'une sensibilisation adaptée à leur âge. Les plus petits ont ainsi participé à des ateliers sur le respect des différences et la gestion des émotions et des conflits. A partir de la 5^e P, les élèves ont eu droit à un exposé des agents municipaux sur les incivilités en tous genres, tels que bruit, vandalisme ou agressions: « Les îlotiers leur ont expliqué les conséquences

BRICOLE-MOI UN TOTEM !

Durant la semaine spéciale « Bien vivre ensemble » à l'école des Avanchets, les élèves ont participé à de nombreuses activités, dont celle de l'association Païdos. Créée en 1996 par François Guisan et Nicolas Liengme, l'organisation est active auprès de jeunes en situation difficile sur le territoire genevois, notamment par le biais de « L'atelier des Bricolos ». L'objectif? Permettre à des bambins de 5 à 12 ans issus de différents milieux de se rencontrer autour d'activités créatrices, comme le bricolage, la cuisine ou le cirque.

Lors de l'action de novembre dans l'établissement verniolan, l'animateur socio-culturel Yoann Schaller a animé un atelier sur le thème de la discrimination et du racisme, intitulé « Le voyage au pays des différences »: « Le but était que les enfants comprennent bien ces notions, notamment au travers de cas concrets, explique-t-il. Après avoir élaboré une définition, ils ont regardé des films mettant en scène des situations discriminatoires. Puis, ils ont réinterprété ces séquences comme dans un jeu de rôles, en tentant de les résoudre. » Dans un second temps, ces écoliers de 6^e P ont lu un certain nombre d'histoires, qui avaient été imaginées par les participants de « L'atelier des Bricolos », et les ont associées à des personnages-totems. Ils ont finalement eux-mêmes inventé un récit, représentant une situation de discrimination ou non, et fabriqué leur statuette, le tout présenté sous forme d'exposition interactive: « Ça a très bien fonctionné, se réjouit Yoann Schaller. Les différents supports utilisés stimulent la créativité et l'imagination des enfants, tout en travaillant sur les aspects pédagogiques liés à la thématique de l'exposition. Les élèves se sont montrés très réceptifs. » Une expérience dont tout le monde sort enrichi. Voilà une belle leçon de solidarité!



Les enfants ont inventé un récit représentant une situation de discrimination, ou non, et fabriqué leur statuette, le tout présenté sous forme d'exposition interactive.

légales et financières de ces agissements », précise Cécile Conus, enseignante engagée dans l'organisation de l'événement. Pour les plus grands, il était surtout question des problématiques de racisme, de langage et d'utilisation des nouvelles technologies, comme internet. Des conseillers sociaux du cycle d'orientation des Coudriers sont intervenus auprès de classes de 6^e et 8^e primaires, dans lesquels l'usage de gros mots ou d'insultes n'est pas rare. L'association Action Innocence a éterné, quant à elle, un outil spécifiquement dédié aux pré-adolescents. Facebook et cyber-réputation étaient au cœur des enjeux abordés par ces animateurs spécialisés dans la protection de l'enfance.

Quand la différence devient alliance | « L'idée était principalement d'inculquer le respect des différences, mentionne Cécile Conus. Pour ce faire, les animateurs du parascolaire ont réalisé des actions en lien avec la connaissance des autres cultures, notamment au niveau de la nourriture. » En outre, la troupe de théâtre itinérant Zanco a proposé un spectacle sur le thème de la xénophobie à des élèves de 6^e P et 7^e P, intitulé « Murmure la Rumeur ». Dans cette pièce allégorique très brève, un comédien et une musicienne racontent l'histoire d'un oui-dire qui circule et enfle à tel point qu'une ville entière est amenée à se barricader derrière un mur: « Il s'agissait de faire réfléchir les enfants aux répercussions des réactions racistes, de même qu'au colportage de fausses informations, ajoute l'enseignante. Le thème a par la suite été repris dans les diverses classes par les titulaires. » Différences, mais également sentiment d'appartenance! Afin de consolider l'harmonie entre des jeunes aux origines et horizons très variés, la maîtresse de musique a repris une chanson écrite

par d'anciens élèves sur le quartier des Avanchets, que la plupart des écoliers ont eu le plaisir d'entendre. Enfin, cette semaine de prévention a aussi été l'occasion de remettre au goût du jour la charte et le règlement de l'école: « Nous avons préparé une activité praticable dans tous les degrés, ajoute Cécile Conus. Ainsi, chacun a pu réactiver ses connaissances des articles protocolaires et se prononcer sur leur pertinence, afin de faire évoluer le document qui fait référence dans l'établissement. »

Un beau succès | Parti d'une simple idée, le projet « Bien vivre ensemble » s'est transformé en une action d'envergure. Grâce au soutien du Fonds Vivre Ensemble de l'Etat de Genève, qui promeut les activités visant à la citoyenneté et au respect des droits humains, ainsi qu'au financement alloué par le Bureau de l'intégration des étrangers, qui s'occupe principalement des problématiques de migration, cette semaine préventive a été l'opportunité d'une prodigieuse mobilisation: « Le lien entre les différents partenaires internes et hors murs est fondamental lorsque l'on travaille dans un établissement REP, relève Claire Schneider. Ce projet amène une connaissance des uns des autres vraiment enrichissante. » Souplesse, engagement et bonne volonté, l'implication des intervenants a été largement appréciée des enfants, qui se sont révélés curieux et très concernés: « C'est un message extrêmement fort pour les parents et la population des Avanchets, se félicite Paolo Cattani. Nous avons mobilisé les élèves sur des sujets primordiaux pour la suite de leur vie scolaire. »

L'égalité, ça s'acquiert !

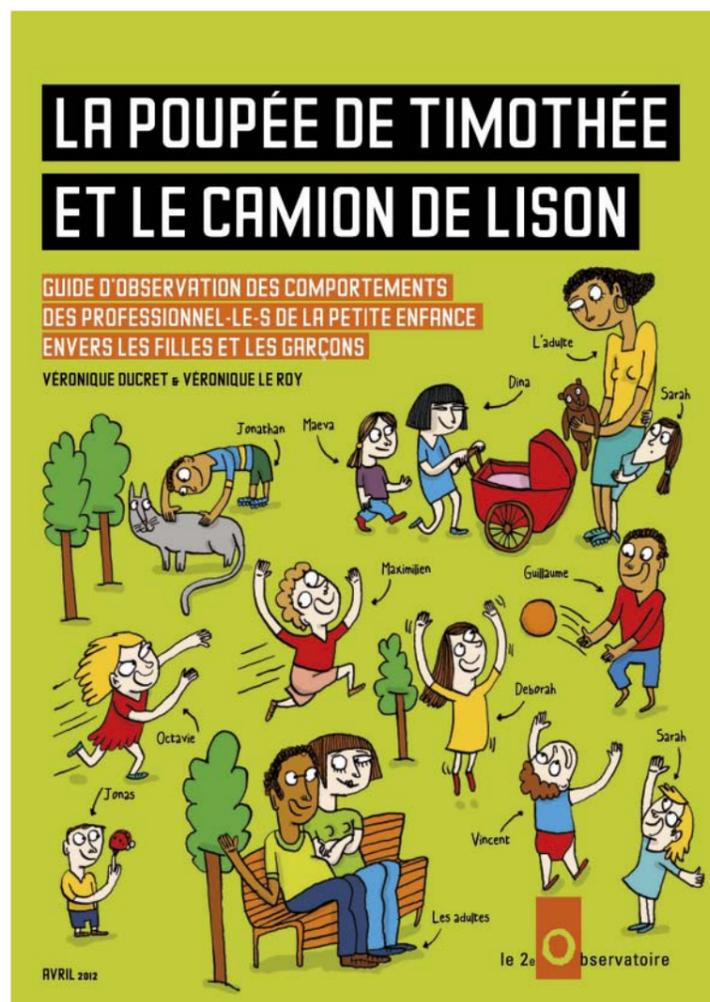
Lors de la traditionnelle « Journée de la petite enfance » verniolane, les différents acteurs de l'éducation ont pu se familiariser avec *La poupée de Timothée et le camion de Lison*, un guide de sensibilisation aux comportements sexistes ou discriminatoires.

Le samedi 24 novembre dernier, la Ville de Vernier organisait son annuelle « Journée de la petite enfance ». But de l'événement ? Réunir l'ensemble des professionnels de la commune pour une formation continue animée par divers intervenants. Cette 10^e édition avait pour thème la question du genre dans l'éducation. Au programme, trois conférences traitant de cette problématique, ainsi que la présentation d'un nouvel outil pratique destiné à sensibiliser éducateurs et pédagogues aux potentielles discriminations entre les sexes.

Fi de Mars et Vénus ! « Le cerveau a-t-il un sexe ? », voici l'audacieuse question servant de titre à l'exposé de Catherine Vidal, neurobiologiste à l'Institut Pasteur (Paris). Selon la scientifique, si l'être humain naît bien homme ou femme, non seulement les cerveaux féminins et masculins ne révèlent aucune différence, mais la plasticité cérébrale permet à tout un chacun d'établir des connexions neuronales et de développer n'importe quelle compétence. Dès lors, et ainsi que le soulignait Nicolas Murcier, psychopédagogue et sociologue, lors d'une seconde conférence tenue ce jour-là, il ne s'agit en aucun cas de prôner une éducation égalitariste excessive, mais simplement d'ouvrir le champ des possibles et de promouvoir l'égalité des chances pour les enfants.

Un manuel pour les professionnels ! Parce que les petits sont conditionnés très tôt par les réactions stéréotypées des adultes à leur égard, il convient d'intervenir le plus en amont possible pour lutter contre toute forme de discriminations. A Genève,

un duo de chercheuses a élaboré un guide pratique dédié aux spécialistes de la petite enfance, intitulé *La poupée de Timothée et le camion de Lison*. Véronique Ducret, psychologue sociale et co-fondatrice du 2^e Observatoire – institut de recherche et de formation sur les rapports entre hommes et femmes –, et Véronique Le Roy, enseignante à l'École supérieure



La poupée de Timothée et le camion de Lison est téléchargeable en format pdf sur le site web du 2^e Observatoire, à l'adresse suivante : www.2e-observatoire.com.

d'éducateur-trice-s de l'enfance, ont mené des observations dans plusieurs établissements du canton : « Nous avons visité des crèches de Vernier, Meyrin, Plan-les-Ouates et Genève, mentionne Véronique Ducret. Après 23 observations d'une demi-journée dans 11 institutions, nous avons consigné nos notes et constitué un ouvrage à l'attention des professionnels de l'éducation. » Soutenu financièrement par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), ce document entend rendre les spécialistes attentifs aux attitudes discriminantes qu'ils sont susceptibles d'adopter vis-à-vis des plus jeunes : « La plupart du temps, ces comportements sont inconscients, relève la psychologue. Notre but n'est pas de diaboliser les éducateurs, mais de les aider à se perfectionner et à développer des schémas sociaux objectifs et neutres. »

Toute la Suisse concernée ! A Vernier, les espaces de vie infantile du Lignon et des Libellules, de même que le jardin d'enfants de Vernier-Village, ont reçu la visite des deux investigatrices. Mais bien entendu, aucune institution n'est mentionnée, le guide se voulant absolument anonyme quant aux situations qu'il décrit : « Après avoir fait un bilan de notre immersion dans le monde de la petite enfance, nous avons présenté les résultats aux différentes communes », indique Véronique Ducret. Ensuite, le duo a sillonné les cantons romands pour faire connaître le manuel et montrer de quelle manière l'utiliser. Depuis avril 2012, toutes les garderies de Suisse romande en possèdent un exemplaire. Le document sera par ailleurs utilisé dans le cadre des formations initiale et continue. Avec une traduction prévue en allemand, il fera prochainement office de référence nationale au sein des établissements helvétiques de la petite enfance : « Il s'agit d'un outil très accessible, ajoute la spécialiste. Les cas sont décrits avec précision et illustrés par des dessins. » En outre, une grille de questions aide les professionnels à décrypter les messages sexistes qu'ils peuvent véhiculer, et le lecteur qui souhaite approfondir le sujet est aiguillé vers une bibliographie de publications théoriques.

Elargissons notre champ d'action ! Si l'éducation contribue fortement à catégoriser les sexes, l'industrie publicitaire n'en est pas moins en grande partie fautive : « Dans un magasin de jouets, les enfants comprennent immédiatement quel côté leur est attribué, déplore Véronique Ducret. Un même vélo est commercialisé en rose ou bleu selon qu'il est dévolu aux petites filles ou aux garçons. » Des idées préconçues qui ont, par la suite, une grande influence sur les jeunes, notamment lorsque vient le moment de choisir un parcours professionnel. Les femmes s'orientent généralement vers des professions de soins ou de bureau, tandis que ces messieurs privilégient des métiers techniques. Un état de fait que la psychologue entend bien faire évoluer grâce à cet ouvrage : « Notre guide se propose



Plus de 130 collaboratrices et collaborateurs du service de la petite enfance de Vernier participent chaque année à cette journée de formation.

d'ouvrir les horizons, explique-t-elle. Nous ne cherchons pas à uniformiser les enfants, mais désirons au contraire que chacun puisse suivre sa voie sans que la notion de genre ne vienne l'entraver. Si une fillette a envie de devenir mécanicienne ou un garçon esthéticien, ils devraient pouvoir le déterminer librement. » L'âge tendre se prête bien à l'apprentissage précoce de l'égalité, car les représentations liées à chaque sexe ne sont pas encore immuables.

Grâce à la journée du 24 novembre, tous les collaborateurs du service de la petite enfance de Vernier peuvent désormais consulter *La poupée de Timothée et le camion de Lison* et l'employer dans leur pratique quotidienne. Le guide intéressera également les parents soucieux d'élargir les choix de leurs enfants.

Nadja FÖRST
Commu'Comm

En raison de cette journée de travail supplémentaire pour les professionnels de la petite enfance, les EVE et jardins d'enfants de la Ville de Vernier seront fermés **le vendredi 10 mai 2013** pour l'Ascension.

Repas pour les aîné-e-s par les bénévoles de BénéVernier

Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e ? BénéVernier vous invite à partager un repas convivial !

Vos idées de recettes seront les bienvenues. Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé).

Inscription par téléphone à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h au 022 341 30 40.



A la Maison de Quartier de Vernier « l'Alibi »

Chemin de Champ-Claude 7, le jeudi, deux fois par mois.

Dates:

Jeudi 17 janvier 2013
Jeudi 31 janvier 2013
Jeudi 21 février 2013

A la Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13, le jeudi, deux fois par mois.

Dates:

Jeudi 10 janvier 2013
Jeudi 24 janvier 2013
Jeudi 7 février 2013

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au 022 306 06 70.

LES RENCONTRES MUSICALES - THÉ DANSANT POUR LES SENIORS DES AVANCHETS

Nelly Maier et son équipe de bénévoles ainsi que Pierre Fournié, le musicien, sont heureux de vous accueillir à nouveau l'an prochain dans une ambiance chaleureuse :

Samedi 12 janvier 2013 de 14h à 18h

au Centre de Quartier des Avanchets (dans le centre commercial).

Entrée libre, boissons et pâtisseries à prix modiques, accès aux personnes à mobilité réduite.

Pour de plus amples informations: tél. 076 327 32 08.

Venez nombreux !

La danse et la musique réjouissent les cœurs.

Avec le soutien du



Sortie des aînés au Saut-du-Doubs

C'est par un temps pluvieux que 50 aînés de trois clubs (33 de Vernier, 13 de Châtelaine-Balexert et 4 des Libellules) partent pour une excursion au Saut-du-Doubs.

Après la pause-café à Bavois, nous continuons par Yverdon, longeons le lac de Neuchâtel et traversons la ville où pointent de timides rayons de soleil. Nous nous dirigeons ensuite vers le Val-de-Ruz : paysages sauvages, beaux rochers, nombreux virages et tunnels, route assez étroite dans les gorges. Au passage, nous pouvons admirer le majestueux château de Valangin puis nous arrivons à La Vuées-Alpes où un magnifique et long tunnel a été construit sous la montagne.

Notre passage à La Chaux-de-Fonds est salué par un soleil bienvenu. Nous traversons cette ville toute en longueur pour arriver au Locle « Patrimoine Mondial de l'Unesco » où sont installées de nombreuses firmes : Cartier, Breitling, etc. Nous prenons ensuite la direction du col des Roches (916 m) : point de vue extraordinaire à la sortie d'un tunnel, puis arrivons aux Brenets caractérisé par son beau lac. Nous sommes là au milieu de la chaîne du Jura, selon Christophe notre chauffeur.

Arrivés à Villers-le-Lac à 10h45 où nous avons droit à un petit moment de pause pour faire quelques achats avant d'embarquer sur notre bateau « L'Odyssée ». A l'entrée, un kir de bienvenue ou un jus d'orange nous est gracieusement offert.

Le soleil est maintenant vraiment de la partie. Nous voguons au fil de l'eau durant une heure environ pendant laquelle nous prenons la première partie de notre repas : salade comtoise, noix de porc et riz en admirant le paysage (entre autres le Rocher de la Casquette et celui de la Table d'Hercule) et en écoutant les commentaires très intéressants de notre guide sur l'histoire du Doubs et de ses crues. Le milieu du fleuve fait frontière entre la France et la Suisse.

Terminus, nous partons à pied sur un agréable sentier pour découvrir le fameux « Saut-du-Doubs », magnifique chute d'eau que nous pouvons admirer depuis un espace bien aménagé. De retour au bateau, nous embarquons pour prendre la suite de notre repas : fromage, dessert et café.



A 15h reprise du car et retour par la même route qu'à l'aller puis arrivée à Vernier vers 18h, un peu fatigués mais très contents de cette sortie, l'une des plus belles de l'année.

Jacqueline Vincent

VENEZ REJOINDRE UN CLUB D'AÎNÉS PROCHE DE CHEZ VOUS

Club d'Aînés de Châtelaine-Balexert
Avenue de Crozet 31, 1219 Châtelaine
Tél. 078 831 50 40

Ouverture: mardi et jeudi 14h30-17h30
et mercredi 14h-17h15

Club d'Aînés des Libellules
Chemin de l'Usine-à-Gaz 10, 1219 Lignon
Tél. 078 752 67 18 ou 022 796 81 91

Ouverture: les lundis, mardi et jeudi après-midi

Club d'Aînés du Lignon
Avenue du Lignon 53, 1219 Le Lignon
Tél. 022 796 21 87

Permanence les mardis et vendredis de 14h30 à 16h30

Club d'Aînés de Vernier-Village
Chemin de Poussy 56, 1214 Vernier

Ouverture tous les mercredis et vendredis de 14 à 17h

TITOUSCREE
Services à la personne et
aux animaux

Di Fabrizio Georgette
chemin de Sales 13b
1214 Vernier
079 347 08 35

http://www.titouscree.com titous@titouscree.com



DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
Fabrication de savons, attache
lolette, boîte pour clefs.

Cadeaux personnalisés, services
à la personne et aux animaux
sont à votre service tout au long
de l'année.

Georgette vous remercie pour la confiance que vous lui avez témoignée pendant toute cette année et vous souhaite un très bon Noël ainsi qu'une bonne et heureuse nouvelle Année.

www.titouscree.com

Tél. 079 347 08 25

La Griff'



**Serrurerie
Dépannage
Coffres forts
Sécurisation de porte
Construction métallique**

Tél: 078 898 14 21 / 022 341 09 18
galetti.ch@gmail.com
17,Ch. de l'Echarpine 1214 - Vernier

Givaudan
ENGAGING
THE
SENSES

Une invitation à découvrir notre processus de création :
unique et passionnant. Un voyage fascinant, qui va
de la recherche fondamentale à la célébration des sens,
en passant par la création pure.

Laissez-vous séduire par cette aventure.

www.givaudan.com



PHARMACIE
VIEUX VILLAGE

Au cœur de Vernier, la pharmacie du village avec une
équipe stable qui privilégie le contact avec la clientèle.

Votre spécialiste des médecines naturelles

Conseils et préparations personnalisés:
homéopathie (Schmidt-Nagel), aromathérapie,
phytothérapie, spagyrie, oligoéléments,
nutrithérapie, Fleurs de Bach.



• **Vaccinations**
Contrôle et mise à jour de
vos carnets de vaccination

• **Cosmétique**
Pupa – Occitane
Mavala – Avène

• **Produits vétérinaires**

• **Carte de fidélité**
Cumulez vos points
pour de
nombreux
avantages



Évaluez votre risque cardio-vasculaire

- Bref entretien préalable
- Mesure cholestérol, glycémie et tension artérielle
- Mesure du tour de taille
- Conseils et recommandations

Prix spécial pour
nos patients: **CHF 38.-**
au lieu de CHF 45.-

Pharmacie du Vieux-Village
Corinne Schüle, pharmacienne responsable
Rue du Village 18, 1214 Vernier
T. 022 341 31 41 – phie.vieux.village@ovan.ch

Livraisons gratuites à domicile

Places de parc à disposition devant la pharmacie

Horaires

lu - ve : 8h00 - 12h15 et 14h00 - 18h45
samedi : 8h30 - 12h30

Dès le 1er septembre
lu - ve : 8h00 - 12h30 et 13h30 - 18h45
samedi : 8h30 - 12h30

Le cabinet de Podologie du Lignon

vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année !

Joëlle Codemo et Valérie Toscanini, Podologues

Membres de la Société Suisse des Podologues SSP - Certifiées par la Société Suisse de Stérilisation Hospitalière
Soins de podologie, (kératose, ongles incarnés, mycoses, etc.), soins pour personnes
diabétiques, supports plantaires – Soins à domicile

Les soins sont pris en charge par la SPC (OCPA) et remboursés par certaines caisses
complémentaires pour les personnes diabétiques.

Av. du Lignon 37 - 1219 le Lignon, tél. 022 796 94 24, sur rendez-vous.



Le cabinet vous propose
également de la **Réflexologie**
avec **Madeleine Codemo**,
tél. 022 796 80 54
sur rendez-vous



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture :

Lu-Ve: 8h - 19h

Sa: 8h - 17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable: Mme E. Roup-Ducret

Tél. 022 341 05 21

Fax: 022 341 02 65



Siège :

Rue Thalberg 8
1201 Genève
Tél. : 022 594 34 34
Fax : 022 594 34 35
info@cogerim.ch
www.cogerim.ch

Gérance centrale :

Rue du Grand-Bay 21
1220 Les Avanchets
Tél. : 022 594 34 94
Fax : 022 594 34 95
gc@cogerim.ch

30 ANS
d'Entreprise GYPSERIE - PEINTURE
PAPIERS-PEINTS

G. SARACINO

A votre service depuis 1982

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

saracinogiovanni@hotmail.com

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier : 46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

Actu Vernier
tarifs publicitaires

1/12 page CHF 110.-
2/12 page CHF 220.-
1/4 page CHF 300.-

1/3 page CHF 400.-
1/2 page CHF 560.-
1 pleine page CHF 1000.-

communication@vernier.ch

Tél. 022 306 06 20

**LE COURRIER
PRÉSENTE:**

D'ICI ET D'AILLEURS

UNE RENCONTRE FESTIVE AUTOUR DE LA DIVERSITÉ

**SAMEDI 26 JANVIER
FORUM DE MEYRIN**

MUSIQUE

20H30 IMPERIAL TIGER ORCHESTRA

SUIVI PAR AZIZ SAHMAOUI

Billets en prélocation à:

15 frs enfants / 25 frs tarif réduit / 40 frs plein tarif / 50 frs soutien
Billetterie Forum Meyrin - 022 989 34 34 - billetterie@forum-meyrin.ch

Entrée libre - contribution libre:

FILMS

13h **Vol spécial**, Fernand Melgar
15h **Le monde est comme ça**, Fernand Melgar
16h **Notre école**, Mona Nicoara et Miruna Coca-Cozma

DÉBAT - DISCUSSION

18h **«Roms, requérants d'asile, des minorités qui ont bon dos»**

Invités:

Christophe Tafelmacher - avocat, SOS Asile-VD, SOSF
Doris Leuenberger - co-présidente LSDH-GE
Aldo Brina - chargé d'information et de projet CSP-GE
Miruna Coca-Cozma - co-réalisatrice «Notre école»
Nicolas Tavaglione - philosophe et politologue

ENFANTS

13h **Le Tableau**, J-F Laguionie
14h45 à 18h30 **Contes** (avec pauses)

ATELIERS ENFANTS

De 14h30 à 18h30

- Atelier pâte à modeler de 3 à 11 ans
- Atelier marionnettes et masques
- Atelier dessins
- Maquillage
- Parcours dans la peau d'un fils/fille de paysan-ne du Chiapas

STANDS D'ASSOCIATIONS, NOURRITURE ET BOISSONS

Plus d'informations et programme prochainement sur: www.lecourrier.ch



Décembre

Jusqu'au 23 décembre – « Traditionnel marché artisanal de Noël » à la MACAV.

Mercredi 19 décembre – L'Heure du conte « Légendes d'automne » à la bibliothèque de Châtelaine à 16h.

Lundi 24 décembre – Soirée « Partageons Noël » au centre protestant du Lignon.

L'administration communale sera fermée du vendredi 21 décembre 2012 à 17h au mercredi 2 janvier 2013 à 9h.

Janvier

Jusqu'au 20 janvier 2013 – Les Avanchets au Mamco, rue des Vieux-Grenadiers 10, 1205 Genève.

Mercredi 2 janvier – Accueil itinérant pour les jeunes Verniolans au Jardin Robinson de Balexert de 14h à 18h.

Jeudi 3 janvier – Accueil itinérant pour les jeunes Verniolans à la Maison de Quartier des Libellules de 14h à 18h.

Vendredi 4 janvier – Accueil itinérant pour les jeunes Verniolans, sortie neige de 9h à 17h et soirée pour les ados à l'Eclipse de 18h à 23h.

Samedi 5 janvier – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

Jeudi 10 janvier – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Samedi 12 janvier – Rencontres musicales, thé dansant pour les seniors au Centre de Quartier des Avanchets de 14h à 18h.

Dimanche 13 janvier – « Joyeux Dimanches! » à 12h15 au Centre de Quartier du Lignon.

Mardi 15 janvier – Repas interculturel au Jardin Robinson de Balexert à 19h.

Jeudi 17 janvier – Repas pour les aînés à 12h à la Maison de Quartier l'Alibi.

Jeudi 24 janvier – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Vendredi 25 janvier – Remise des contenus pour l'édition de février de l'*Actu Vernier*.

Du 25 au 27 janvier – Convention de tatouage à la Salle des fêtes du Lignon.

Samedi 26 janvier – Spectacle pour enfant *La Fée Couleurs* à l'aula de l'école des Ranches à 16h30.

Du 26 janvier au 10 février – Festival Antigél.

Dimanche 27 janvier – Concert du Lignon à 18h au temple du Lignon.

Lundi 28 janvier – Soirée d'information sur la prévention des cambriolages au Centre de Quartier du Lignon à 19h30.

Mardi 29 janvier – Soirée enfants au Jardin Robinson de Balexert de 18h à 21h.

Mardi 29 janvier – Conseil municipal à 20h30 à la Mairie.

Jeudi 31 janvier – Repas pour les aînés à 12h à la Maison de Quartier l'Alibi.

Jeudi 31 janvier – Forum des Libellules au Centre de Quartier des Libellules à 18h.

Février

Samedi 2 février – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

Dimanche 3 février – Quatuor de Genève à l'Ecole allemande à 11h.

Dimanche 3 février – « Joyeux Dimanches! » à 12h15 au Centre de Quartier du Lignon.

Jeudi 7 février – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Jeudi 7 février – Séances d'accueil des nouveaux habitants à la Salle des Fêtes des Avanchets de 19h à 20h.

Jeudi 21 février – Repas pour les aînés à 12h à la Maison de Quartier l'Alibi.

Jeudi 21 février – Soirée d'information sur la prévention des cambriolages à l'école de Vernier-Place à 19h30.

Samedi 23 février – Spectacle pour enfant *Le Roi des Bons* à la Salle des fêtes du Lignon à 16h30.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/evenements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.



LE ROI DES BONS

ENFANTILLAGE CHORÉGRAPHIQUE

Compagnie « Balades » [France]

Tout public, dès 5 ans

SAMEDI 23 FÉVRIER

Salle des Fêtes du Lignon

16h30 - Place du Lignon 16